22 (n° departement) DUAULT (commune)

ROSVILIOU (lieu-dit) 0472 (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) CALLAC (canton)

(édifice ou ensemble contenant)

CHATEAU (dénomination et titre de l'oeuvre)

IA00000332b

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17525 Y = 09050

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1832 section : A3 parcelle : 995

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection INSCRIT M.H.(1927)

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES_CONSTITUANTES: PARC, PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 2 ETAGES CARRES

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, CROUPE, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR, ESCALIER DROIT

HISTORIQUE_ET_CONCLUSIONS: CONSTRUCTION 4E QUART 16E SIECLE; ET 2E MOITIE 18E SIECLE POUR LA PARTIE SUD; INSCRIPTION: MAURICE BAHEZRE, SEIGNEUR DE KERFICHANT

Bibliographie : I.G.M.R.A.F. Région Bretagne. Le Manoir en Bretagne (1380-1600). Paris : Imprimerie Nationale. Edition 1993, pp. 169.

22 DUAULT Rosvilicu *
DEMEURE

Château

I - HISTORIQUE

I - EDIFICES ANTERIEURS

Rien ne permet d'affirmer qu'il existait un édifice antérieur au château actuel. Pourtant la documentation fait une référence troublante au rentier de KERFICHANT de I623, qui mentionne "ROSVILLIOU, antérieurement l'HERMITAGE auquel manoir le dit sieur ..." (1). De cet HERMITAGE,on ne trouve nulle part ailleurs une trace.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

DUAULT et CARHAIX étant unies dans une même juridiction depuis l'édit de Charles IX de I565 (2), le château de ROSVILLIOU relevait directement de la juridiction de Carhaix. Il fût uni au XVIIIe siècle aux seigneuries de KERFICHANT et de QUINQUITILLIS (3).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

On ne peut dater précisément la construction du château de ROSVILLIOU. Aucune date n'est donnée, ni par l'édifice lui-même, ni par la documentation. Il est certain toutefois que le château a été construit par MAURICE BAHEZRE, seigneur de KERFICHANT et de QUINQUISTILLIC. Tous les documents s'accordent à le dire. Or, MAURICE BAHEZRE est dit sieur de ROSVILLIOU dès I592 (4). Peut-on conclure que le château était construit à cette date? Le cahier de la paroisse affirme qu'il le fût entre I585 et I594 (5). Sans doute, s'appuie-t-il sur l'inscription portée par le vitrail de la Dormition de la Vierge de l'église paroissiale de Duault. Cette inscription, "Messire CHARLES MORICZE BAHEZRE ... sieur de QUEMQUIS,

* on trouve ROSVILLIOU; ROSVILIOU; ROSVIL(L)IO; ROSBIL(L)IO(U); ROZVIL(L)IO(U).

(1) Cf article manuscrit de Me CHARPY, archiviste du Finistère sur le château de ROSVILLIOU.

(2) Cf. BOURDE DE LA ROGERIE.- Liste des juridictions exercées au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle dans le ressort du présidial de Quimper. Société archéologique du Finistère T. XXXVII I9I0, pp. 253.

(3) Cf. FROEIER DE LA MESSELIERE.- Le Poher. Finistère et Côtes-du-Nord.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, I9I9. pp. 26-27

(4) Cf. A.D. 22 E I9I7 contrats d'achats de pièces de terre faits par MAURICE BAHEZRE en I592, I599,I6I0.

(5) Cf. A.P. Duault, cahier de paroisse, p. 8I

ROSVILLIOU, a fait faire cette vitre" fut autorisée le 11 mai I594 (1).

Mais, en I592 et I6I0, ce même MAURICE BAHEZRE demeurait en son manoir de Kerfichant, tandis que en I623, le rentier de Kerfichant mentionne "ROSVILLIOU ... auquel manoir le dit sieur de QUIMQUIJTILLEC demeurait (2). Le château de ROSVILLIOU n'aurait donc été construit que vers les années I6I0-I620.

Le château de ROSVILLIOU fut l'objet d'une ~~seconde~~ campagne de construction; son estimation en deux lots du 1er pluviôse de l'an II, y fait allusion. Du premier lot, elle dit qu'il comprend " la dernière portion construite du ci-devant château de ROSVILLIOU"; du second qu'il comprend "le ci-devant ancien château... depuis le pignon de séparation d'entre la nouvelle construction et l'ancien château qui est le pignon du midi du pavillon (3).

1794

Seules les armes figurant sur le château permettent de dater du XVIIIe siècle et de situer au Sud cette deuxième campagne de construction. Dans le mur Sud, en effet, se trouvent encastrées les armes du marquis Paul-Antoine Marie ~~Fleyreot~~ de Langle, commandant de l'"Astrolabe" dans l'expédition de la Pérouse en I787 (4). De même, au-dessus de la porte, étaient sculptées, semble-t-il, les armes des Fleuriot de Langle (5).

Fleuriot
Heraldique

4 - DEGRADATIONS, RESTAURATIONS, RECONSTRUCTION, CHANGEMENT D'AFFECTATION

Seul le cahier de la paroisse fait état d'une dégradation subie par le château de ROSVILLIOU. "La corniche à denticules, dit-il, a disparu d'une aile à l'autre". Encore cette dégradation n'est-elle même pas datée (6). En dehors de cela, Mr Charpy écrit que "au cours du XVIIIe siècle, des travaux d'aménagement furent réalisés" (7)

---

(1) (2) Cf article de Mr Charpy, archiviste du Finistère sur le château de ROSVILLIO

(3) Cf. A.D. 22, série Q carton 54. Estimation des deux lots du château et de la métairie de ROSVILLIOU, 1er pluviose an II.

(4) Cf CHARDIN (Paul).- Recueil de peintures et sculptures héraldiques. Bull. Monumental T. 57, I89I-I892, pp. I8-I9.

(5) Cf article manuscrit de Mr Charpy, archiviste du Finistère, sur le château de ROSVILLIOU

(6) Cf. A.P. Duault . Cahier de paroisse p. 8I

(7) Cf. article de Mr Charpy , archiviste du Finistère sur le château de ROSVILLIOU

II - DESCRIPTION

Château

1 - SITUATION

Le château est situé au flanc d'une colline orientée à l'Ouest-Sud-Ouest.

On y accède par un chemin rectiligne de 800 mètres environ qui part de la route de Corang et aboutit dans l'axe du manoir. C'est une ancienne allée d'honneur, bordée de châtaigners..

A 80 mètres au Sud Ouest, ferme du manoir; à 70 mètres au Nord Ouest, maison de garde, moderne, transformée en ferme.

Le château est entouré d'un parc constitué par deux pelouses grossièrement semi-circulaires : une devant la façade principale orientée à l'Ouest-Nord-Ouest, une devant la façade postérieure Est. Ces pelouses sont bordées par un rideau d'arbres qui épouse une déclivité du terrain.

2 - MATERIAUX et LEUR MISE EN OEUVRE

L'ensemble de la construction est réalisée en gros appareil de granit très régulier, les encadrement d'ouvertures et les chaînages d'angles étant particulièrement soignés.

3 - PARTI GENERAL, PLAN, COUPES

A - PARTI GENERAL
(cf photos 1 et 2)

Bâtiments à étages, de plan rectangulaire, à deux ailes en retour d'équerre symétriques par rapport à l'axe transversal du corps principal et de même hauteur que celui-ci; la partie centrale du corps principal, occupée par une cage d'escalier, est plus élevée.

B - PLAN
(Cf relevés graphiques)

- Plan rectangulaire avec deux ailes en retour d'équerre, de plan rectangulaire.

- L'escalier axial très large, entre deux murs de refend, occupe

l'édifice dans toute sa profondeur. Il distribue les parties Nord et Sud par des portes en plein cintre, à tous les niveaux.

Accès extérieurs :

- porte axiale sur la face Ouest,
- porte sur la face Sud de l'aile Nord,
- porte sur la face Ouest de l'aile Sud,
- porte sur la face Est.

- A tous les niveaux, sauf dans les caves, on observe le plan suivant :

Cage d'escalier axiale desservant une grande pièce occupant toute la surface au Nord et plusieurs pièces cloisonnées au Sud, desservies par un corridor courant le long de la façade Ouest.

- Les caves (4 pièces dont 1 cuisine) n'existent que sous la partie Sud : une pièce sous l'aile Sud, trois pièces sous le rez-de-chaussée du corps principal.

- Les deux latrines . . . aménagées à l'étage et au comble Sud, dans l'épaisseur des murs de refend, de même que l'escalier droit menant à la chambre au-dessus de la cage d'escalier ne modifient pas le schéma général et témoignent d'un double souci : ne pas encombrer l'espace intérieur et un souci de défense (meurtrières dans les murs de refend et encorbellement au premier étage d'une bretèche à l'angle Nord-Est).

- La pièce qui coiffe la cage d'escalier en occupe toute la surface.

C - COUPES

a) coupe transversale

(Cf. relevés graphiques)

Bâtiments à trois niveaux sur le corps de bâtiment principal et les ailes. (comble à surcroît sur partie centrale.)

Les pièces des ailes sont au même niveau que les pièces du bâtiment principal.

Cave sous la partie Sud du corps principal et sous l'aile Sud.

Au Nord, sur le corps principal, comble sur les goutterots délimitant une pièce.

Au Sud, pièces avec plafond et comble.

L'escalier : deux volées à droite et ~~palier~~ repos intermédiaire. Pièce au-dessus de la cage d'escalier, plus haute que le niveau des combles du corps principal. Escalier au niveau du deuxième ~~palier~~ repos intermédiaire, en équerre sur les murs de refend Nord et le goutterot Est de l'escalier, desservant la pièce haute de la cage d'escalier.

Cellier au rez-de-chaussée, sous l'escalier.

b) coupe longitudinale
(cf. relevés graphiques)

Cave à plusieurs paliers descendant vers le Sud à partir du refend Nord de l'escalier.

Cave sous l'aile Sud.

Murs pignons Nord et Sud de la pièce au dessus de la cage d'escalier dépassant les combles du corps principal.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - FACADE ANTERIEURE

a) Façade du corps principal
(cf. photos 2,6,7,8).

Composition symétrique à parti vertical accusé, souligné par la façade de la cage d'escalier plus haute que le mur gouttereau du logis, et par la disposition en travées des ouvertures.

. La cage d'escalier.

Elle comporte quatre niveaux d'ouvertures. Au rez-de-chaussée, s'ouvre la porte d'entrée principale du château; porte en plein cintre à clef passante nervurée, imposte et base moulurées; la porte est encadrée de pilastres de type toscan, portant un entablement : architrave en doucine, frise à triglyphes et métopes, corniche moulurée d'un talon, un quart de rond, un larmier, une doucine; l'entablement est surmonté d'un petit fronton circulaire, parté par deux ailerons latéraux, ornés à leur base de pots à feu; entre les deux ailerons, trois blasons lisses.

Le deuxième niveau, souligné par la légère saillie de l'appui des ouvertures, comprend deux fenêtres identiques en plein cintre; trois claveaux de l'arc sont pendants et ornés de cannelures; les piédroits sont à bossage.

Le troisième niveau est discrètement marqué par un bandeau en légère saillie ininterrompu sur toute cette façade; il comprend deux petites fenêtres rectangulaires.

Le quatrième niveau est ouvert d'une lucarne passante dont le décor rappelle celui de la porte d'entrée; une fenêtre plein cintre à clef passante cannelée et imposte; deux rainures soulignent l'encadrement de la baie, dégageant deux pilastres portant un entablement à frise et corniche, sur lequel s'élève un petit muret orné d'ailerons et d'une niche, amorti par un petit fronton circulaire à boule.

La lucarne interrompt une corniche portée par cinq modillons au Sud et six au Nord; modillons en talon renversé, cannelés; corniche en doucine.

. Partie latérale Nord

Une travée de trois ouvertures; deux grandes fenêtres rectangulaires aux premier et deuxième niveaux; une lucarne passante au troisième; corniche identique à celle de la partie centrale.

. Partie Latérale Sud

Elévation identique à la précédente; la corniche en doucine est dépourvue de modillons. Trace de reprise au Sud de la cage d'escalier.

b) façades intérieures des ailes
(cf. photos 4,5)

. Aile Nord : une travée d'ouvertures rectangulaires décalée vers l'Est, comprenant une porte, une fenêtre et une lucarne passante. Corniche identique à celle du corps principal.

. Aile Sud : une travée de trois ouvertures rectangulaires, sur le même alignement que la précédente, comprenant deux fenêtres et une lucarne passante. Corniche en doucine, sans modillons.

c) façades des extrémités des ailes

. Aile Nord : mur-pignon ouvert d'une petite fenêtre et d'une meurtrière, à l'étage. Pierres d'assise du rampant moulurées en doucine.

. Aile Sud. Mur goutterot; une travée axiale de trois ouvertures rectangulaires : une porte, une fenêtre et une lucarne passante. Corniche en doucine.

B - FACADE POSTERIEURE
(cf photos 9,10,11,12)

Cette façade s'élève sur un seul alignement; les ouvertures y sont moins régulièrement disposées, moins nombreuses et plus petites qu'en façade antérieure; une bretèche à l'angle Nord Est; comme la façade antérieure, le mur de la cage d'escalier estplus élevé. Toutes les ouvertures sont rectangulaires. Les corniches sont moulurées en doucine.

a) - Partie centrale

Le mur est percé de petites ouvertures irrégulièrement disposées et de dimensions variées.

b) - Partie latérale Nord

Le mur est ouvert d'une travée axiale de trois ouvertures comprenant deux fenêtres et une lucarne passante; au Sud, au deuxième niveau , s'ouvre une fenêtre à l'angle Nord Est, au deuxième niveau est contruite une bretèche en saillie sur la façade Est et sur la façade Nord. La bretèche est portée par cinq corbeaux, deux corbeaux sur chaque face et un corbeau sur l'angle; corbeaux moulurés d'un quart de rond, un bandeau, un cavet , une doucine et un talon; la base de la bretèche est soulignée d'un bandeau; les faces Est et Nord sont percées d'un oculus; toiture de pierre, en glacis à ressauts.

c) Partie latérale Sud

Le mur comprend deux travées d'ouvertures; d'une part, au Sud, une travée comprenant une porté précédée d'un perron de cinq degrés , une fenêtre et une lucarne passante; de l'autre au Nord, une travée comprenant la porte d'accès à la cave, deux fenêtres et une lucarne passante.

Trace de reprise verticale au droit du mur de refend Sud.

C - FACADES LATERALES

a) Face latérale Nord
(Cf.photo n° I3)

Cette face est constituée par le mur-pignon du corps principal prolongé par le mur goutterot de l'aile Nord. Le mur-pignon est aveugle; bretèche à l'angle Nord Est (cf. supra); la pierre d'assise du rampant Est est moulurée en talon et cannelée.

Le mur goutterot est ouvert d'une petite fenêtre à l'étage; il porte une corniche en doucine.

b) Face latérale Sud
(Cf. photos I4,I5,I6)

La disposition est la même qu'au Nord : mur-pignon du corps principal prolongé par le mur-goutterot de l'aile Sud.

Le mur-pignon comporte une travée de cinq ouvertures: une fenêtre donnant jour à la cave, trois fenêtres de grandeur décroissante vers le haut et une petite ouverture carrée. Les rampants du pignon portent des souches de cheminée (cf. combles et couvertures).

Le mur goutterot comporte une travée de trois ouvertures deux fenêtres et une lucarne passante. Corniche en doucine.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

A - TOIT

Le corps principal et les ailes sont couvertes d'un toit à deux versants en ardoise; la toiture des ailes, moins élevée, pénètre perpendiculairement la toiture principale; l'aile Nord se termine en pignon, alors que l'aile Sud se termine en croupe. Les rampants des différents pignons sont en pierres assisées et taillées en sifflet. Les lucarnes sont couvertes d'une toiture à croupe.

Seule la partie centrale du corps principal est pourvue d'une gouttière, sur les façades Ouest et Est.

Souches de cheminée sur le sommet du mur de refend, à bandeau et corniche fortement saillante moulurée de deux quarts de rond séparés par un bandeau; souches de cheminée au sommet du pignon Nord du corps principal, du pignon Ouest de l'aile Nord et du refend Est de cette aile à corniche moulurée d'un bandeau et d'une doucine entre filets; le pignon Sud du corps principal porte une souche de cheminée, à mi-hauteur du rampant Est et couronnée d'une simple corniche en quart de rond; cheminée identique sur le refend Sud de l'aile Sud.

B - CHARPENTE

(cf. photos I7,I8,I9,20,2I)

a) Partie Nord du bâtiment Central. Entre le pignon et la pièce en haut de l'escalier.

Charpente s'appuyant sur un mur bahut percé de lucarnes.

Charpente de 25 chevrons portant ferme. Entrait retroussé et poinçon sur 3 fermes. Cours de liernes au dessus des entraits retroussés. Pannes sous le point de rencontre des chevrons. Contreventement par des aisseliers. Jambettes et aisseliers courbes tous les deux chevrons. Leur tête s'appuie sur de faux abouts de poinçon mouluré, assemblés aux entraits par une rainure. Un cours de lierne les relie les uns aux autres.

Voligeage jointif sur les chevrons.

Assemblages maintenus par des chevilles.

b) Partie Sud

Charpente à trois fermes - entrait retroussé très bas et poinçon. Contrefiches. Les pieds des arbalétriers s'appuient sur le bahut. Plafond en parquet sous les entraits retroussés et pan de parquet sur la partie inférieure des arbalétriers.

Au-dessus des contrefiches un cours de lierne;entre le cours de liernes et la panne faîtière contreventement par une croix de Saint André entre chaque ferme. Goussets entre poinçon et liernes. Trois pannes latérales emboîtées à mi-bois portant onze chevrons entre chaque ferme. Voligeage jointif - Assemblages maintenus par des chevilles.

c) Charpente des ailes

Deux fermes à entrait retroussé très bas. Pas de contrefiche. Contreventement par une croix de Saint André entre chaque ferme, entre la panne faîtière et un cours de lierne. Une seule panne latérale sur chantignolle. Aile Sud terminée par une croupe avec empannons et voligeages. La liaison au Sud entre la charpente de l'aile et celle du corps central se fait avec deux noulets à empannons.

Au Nord, un pignon entre la charpente de l'aile et celle du corps central. Noulet sur la charpente du corps central. Assemblages maintenus par des chevilles.

d) Charpente de la pièce centrale au-dessus de la cage d'escalier

Deux fermes - entrait et entrait retroussé à poinçon. 3 pannes latérales sur chantignolles. Voligeage jointif. Lucarne charpentée. Double versant - noulet - chevrons et empannons - voligeage jointif.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

L'escalier axial entre ses deux murs de refend en estla pièce maîtresse. Il dessert, à chaque niveau, les pièces de gauche et celles de droite.

A - CAVES

(cf. photos 22,23,24,25,26,27,28)

n'existent que sur la partie Sud.

Accès :

- une porte au rez-de-chaussée, sous l'escalier.
- une porte permettant de passer de la salle à manger à la cage, dans le mur Nord.
- une porte extérieure, sur la face Est, précédée de marches.

Caves divisées en trois pièces, dont l'une, à l'angle Sud-Est est intéressante; c'est l'ancienne cuisine : au mur Sud, une fenêtre et une cheminée affleurée en granit, à manteau monolithe (L.220 centimètres, H. 165 centimètres).

Un couloir, avec des emmarchements, faisait communiquer cette cuisine et la salle à manger (le long des murs Est).

B - REZ-DE-CHAUSSEE

Toutes les fenêtres sont ébrasées jusqu'au sol, avec un linteau échancré. Seule la porte de communication entre l'aile Sud et le logis Sud est rectangulaire, les autres sont en plein cintre.

Partie Nord

(cf. photos 29, 30, 31)

Une seule pièce (salle à manger).

- Mur Ouest : une fenêtre et une porte en plein cintre ouvrant sur l'aile Nord.

- Mur Est : une fenêtre.
- Mur Sud : une porte (angle Sud Est) menant à la cave. Lambourde sur deux corbeaux en talon.
- Mur Nord : cheminée axiale (cf. sous-dossier).

Aile Nord

(cf. photos 32,33,34,35).

Ancien bureau transformé en cuisine.

- Mur Ouest : cheminée axiale (cf. sous-dossier).
- Mur Est : porte ouvrant sur la salle à manger; un corbeau sculpté d'une tête.
- Mur Sud : porte rectangulaire.
- Mur Nord : aveugle, niche en plein cintre axiale.

Partie Sud

(cf. photos 36,37)

Salon.

- Mur Ouest : porte ouvrant sur un couloir courant le long de la façade Ouest.
- Mur Est : porte et fenêtre rectangulaires.
- Mur Sud : fenêtre et cheminée axiale (sous-dossier).
- Mur Nord : aveugle (refend entre partie Sud et escalier).

Aile Sud

Une seule pièce, servant de bibliothèque.

- Mur Sud : fenêtre axiale ébrasée.
- Mur Nord : fenêtre axiale identique.
- Mur Ouest : porte axiale rectangulaire.
- Mur Est : porte ouvrant sur le couloir du logis.

C - Ier ETAGE

a) Côté Nord du corps du bâtiment principal

(cf. photo 4I - 40.)

Partie réaménagée postérieurement à sa réalisation en plusieurs petites pièces.

Primitivement, une seule grande pièce.

Château

Mur de facade antérieure ouvert d'une baie à plate-bande et allège ; arrière-voussure surbaissée à piédroits ébrasés.

Une porte cintrée communique avec l'aile par une marche.

Mur Nord

Au centre, une cheminée (cf. sous-dossier);à l'extrême-droite une ouverture cintrée donnant dans une échauguette.

Mur Est

Ouvert de deux baies à linteau et allège; arrière-voussure surbaissée à piédroits ébrasés.

Mur Sud

Une petite pièce aménagée dans l'épaisseur du mur de l'escalier s'ouvrant par une baie cintrée. Pièce s'ouvrant sur la face postérieure par une meurtrière.

Baie cintrée donnant du palier dans la grande salle.

Plancher en parquet; plafond à lambourdes sur corbeaux et trois poutres; plafond blanchi à la chaux.

Echauguette bretèche

(cf. photo 45)

A l'angle Nord-Est de la grande pièce,une petite pièce en encorbellement en équerre sur les faces Nord et Est du bâtiment principal, ouverte sur ses faces Nord et Est de deux oculus. Plafond en dalles de granit, portées par des corbeaux en quart de rond. Le mur Nord est plein. Le mur Ouest est plein. Le mur Sud donnant dans la grande salle est ouvert d'une porte cintrée. Traces sur le mur Sud de petites meurtrières bouchées, rondes et carrées.

trou de tir

Salle de l'aile Nord

(cf. photos 42,43,44)

Face interne ouverte d'une baie à plate-bande et allège arrière-voussure surbaissée à piédroits ébrasés; à gauche, meurtrière à ébrasement

Face Ouest, à l'extrême gauche, une baie cintrée à allège; cintre de l'ébrasement à claveaux rayonnants.

A droite, baie cintrée donnant dans un réduit pris dans l'épaisseur du mur. trou de tir !

Face Nord ouverte au centre d'une baie cintrée; arrière - voussure surbaissée; piédroits ébrasés.

Face Est : cheminée (cf. sous-dossier). Porte à linteau à droite.

b- Côté Sud du corps de bâtiment principal
(cf. photos 46,47)

Un couloir desservant 2 pièces à l'Ouest, une salle de Bain au Sud et l'aile droite. Baie de la porte de l'escalier donnant dans le couloir cintrée sur l'escalier. Arrière-voussure surbaissée à clef pendante.

Sur la face interne

Baie à plate-bande et ébrasement latéraux et allège. Partie supérieure cachée par un lambris. Porte à plate-bande appareillée donnant d dans la pièce de l'aile droite.

Pièce Gauche (première chambre)

Mur Nord : baie cintrée ouvrant dans une petite pièce en longueur prise dans l'épaisseur du murr , ouvrante à l'Est par une meurtrière.

Mur Est (face postérieure). Baie rectangulaire à plate-bande, allège, et ébrasements latéraux.

Mur Sud - cloison - ouverte à gauche d'une porte rectangulaire.

Mur Ouest - (donnant dans le couloir), porte à gauche, rectangulaire.

Deuxième chambre (Pièce droite)

Mur Nord : porte rectangulaire à droite donnant dans la chambre précédente.

MurOuest: baie rectangulaire à plate bande et allège. Ebrasements latéraux.

Mur Sud : cheminée et fenêtre à droite à plate-bande et allège. Ebrasements latéraux.

Mur Est (cloison ouverte par une porte rectangulaire sur le couloir et une salle de bain°)

Salle de bain, ouverte sur le couloir et la chambre 2.

Pièce de l'aile Sud

- Mur Est

Porte à plate-bande appareillée.

Cheminée.

- Mur Sud

ouvert d'une baie rectangulaire à plate-bande et allège - ébrasements latéraux et supérieurs.

- Mur Ouest : idem
- Mur de la face interne : idem

Parquet moderne; plafond porté par des poutres.

D - Etage sous les combles - côté Nord -

Ouvert sur le palier d'une baie cintrée; arrière-voussure surbaissé, à droite.

A gauche, une cheminée (cf sous-dossier).

- Mur Nord : pignon plein
- Face antérieure ouverte d'une baie passante cintrée à allège. Porte cintrée et plate-bande à linteau donnant dans la pièce de l'aile gauche.

Symétriquement sur la face postérieure une baie passante à plate-bande et allège.

Pièce du dernier étage de l'aile Nord

- Mur Nord et Ouest : pleins.
- Mur interne ouvert d'une baie rectangulaire à allège.
- Mur Est : porte à linteau.

E - Etage dans les combles - Côté Sud -

- Cloisons déterminant des pièces.
- Primitivement conçu comme une seule pièce.

. Face antérieure : baie rectangulaire à allège; porte en arc surbaissé, moulurée en doucine donnant dans la pièce supérieure de l'aile droite.

. Face Sud : baie rectangulaire à ébrasements et allège.

. Face Postérieure : ouverte de deux baies à ébrasement et allège.

L'ensemble de la pièce est recouvert d'un plafond en lattes de parquets clouées sous les entraits retroussés de la charpente. Deux pans à l'Est et à l'Ouest cachent le haut du mur sur lequel s'appuie les pieds des arbalétriers.

Parquet moderne.

F - Pièce au-dessus de la cage de l'escalier principal

On y accède par un petit escalier naissant sur le mur Nord du deuxième repos de l'escalier principal (cf. Infra). Escalier d'une seule volée avec une aile à droite; neuf marches; une meurtrière ébrasée donne sur l'escalier principal; une petite ouverture rectangulaire donne jour à la cage en face Est.

- Accès à la pièce par une porte rectangulaire : à droite, lucarne.
- Mur Sud, une cheminée (cf. sous-dossier).
- Mur Ouest, fenêtre en plein cintre à allège.
- Mur Nord aveugle.
- Plafond et sol en parquet.

G - L'escalier

- La cage de l'escalier est rectangulaire; elle s'étend sur toute la profondeur du bâtiment et est limitée par deux murs de refend.

- Escalier à mur d'échiffre, tournant à droite, à deux volées droites, montant jusqu'au deuxième étage; palier à chaque étage, côté Ouest et repos à chaque demi-étage, côté Est.

- Les volées comptent dix ou neuf marches, nombre alterné du rez-de-chaussée à l'étage.

- Les marches sont monolithes, engagées dans le mur de refend et le mur d'échiffre; H. : 25,5 centimètres; L. : 200 centimètres; le revers des

marches est délardé. La quatrième marche à partir du rez-de-chaussée est percée d'un trou; la troisième marche à partir de l'étage en comporte deux.

- Les paliers s'ouvrent sur les pièces latérales par des portes de plein cintre; le palier du rez-de-chaussée comporte en outre deux portes : la porte d'entrée du château à linteau monolithe et arrière-voussure en plein cintre et la porte d'accès à la cave, en plein cintre. Le deuxième repos est ouvert d'une porte donnant sur un petit escalier secondaire (cf. infra).

- Palier du rez-de-chaussée
(Cf photos 52,53,54)

Le mur Ouest du palier du rez-de-chaussée , porte, au Nord de la porte d'entrée, une niche en plein cintre à cul de lampe cannelé. Une niche également sur la tranche du mur d'échiffre.

Le palier de l'étage porte sur une traverse monolithe engagée dans la tranche du mur d'échiffre et dans le mur de la façade Ouest.

- Premier Repos
(Cf. photos 55, 56,57)

Le mur Sud porte une niche en plein cintre à cul de lampe à gorge profonde et godrons. La traverse supportant le repos supérieur, porte sur des corbeaux en talon; niche sur la tranche du mur d'échiffre.

- Palier de l'Etage
(Cf photos 58,59,60)

Une niche en plein cintre sur le mur Ouest, à cul de lampe mouluré. La traverse supportant le palier supérieur repose sur des corbeaux à pan coupé et bandeaux; niche sur la tranche du mur d'échiffre.

- Deuxième repos
(Cf. photos 6I,62,63,67,68)

Une niche en plein cintre sur le mur Sud. La traverse supportant le plafond repose sur des corbeaux identiques à ceux du palier de l'étage. Le mur Nord est ouvert d'une porte étroite en plein cintre, donnant sur un petit escalier menant à la pièce aménagée au dessus de l'escalier principal; la cage de ce petit escalier est construite dans l'épaisseur du mur de refend

Nord et du mur de façade Est; sur le parement interne de ce mur Est, elle forme un encorbellement adossé à la base d'un quart de rond, portant sur une corniche en talon; une petite meurtrière donne dans la cage d'escalier principal; sur le refend Sud, court une corniche en talon portant les poutres du plafond.

- Palier du deuxième étage

(Cf photos 64-65)

Le plafond du palier est porté par une traverse monolithe médiane et une lambourde côté Nord, traverse et lambourde portant sur des corbeaux en talon. Le palier est bordé à l'Est par une balustrade de bois de longueur 2,10 m. et de hauteur 1 m., à balustres tournés.

- Mur d'échiffre

Le mur est assez étroit : 27 centimètres d'épaisseur. Sa modénature sur la tranche est variable : il est plat au rez-de-chaussée, cintré au premier repos et au premier étage, plat au deuxième repos et cintré au deuxième étage. Les marches ne le traversent pas, mais y sont simplement engagées. Entre chaque étage, un trou circulaire permet une surveillance.

- Eclairage

La cage est éclairée à chaque palier de deux fenêtres en plein cintre ébrasées; deux fenêtres également au premier repos, une seule au second.

22 DUAULT ROSVILIOU
DEMEURE

Château

III - NOTE DE SYNTHESE

22 DUAULT ROSVILIOU
DEMEURE

Château

La construction du château de Rosviliou par Maurice Bahèzre, se situe à la fin du XVIè siècle ou au début du XVIIe siècle; l'enquête archéologique ne permet pas de préciser les données de la documentation (cf. Historique et Documentation).

Une reconstruction importante a lieu à la fin du XVIIIe siècle et affecte toute la partie Sud : la reprise apparaît avec netteté au Sud de l'escalier, sur les faces Ouest et Est. Il faut noter l'effort des constructeurs du XVIIIe siècle pour calquer leur oeuvre sur celle déjà existante et réaliser un ensemble symétrique, du moins en façade, à l'exception de la croupe de l'aile en retour Sud.

Le souci du confort (pièces plus petites) apparaît nettement dans la partie XVIIIe, alors que la partie primitive conserve des éléments défensifs: nombreuses meurtrières, bretèche, façade Est très peu ouverte.

Selon un renseignement oral non confirmé, la lucarne axiale, qui est la seule décorée, se trouvait sur la face Sud de l'aile Nord, avant une restauration qui aurait eu lieu vers I920-I930.

Le château de Rosvilion peut être considéré comme un grand manoir à ambition de château, à mi-chemin entre la maison-forte de tradition médiévale et la demeure de plaisance de l'âge classique.

IV - DOCUMENTATION

I - SOURCES

A - SOURCES MANUSCRITES

a) Archives Départementales des côtes du Nord

- Série E

. E I9I7 : rentiers de la terre de KERFICHANT de I657; de I662; de I667 à I673; de I674 et, contrats d'achats de pièces de terre faits par MAURICE BAHEZRE de I592, de I599, de I6I0.

. E 2I50 : hommage rendu au domaine de CARHAIX par CHARLES SEBASTIEN FLEURIOT pour les seigneuries de KERFICHANT, ROSVILLIOU et QUEMQUISTILLIS en I68I.

. E 208I : liste des biens appartenant à messire JEAN CHARLES MARIE FLEURIOT (sans date).

- Série J

. Fonds FROTIER DE LA MESSELIERE.- L'Armorial monumental des Côtes du Nord - I922.

- Série Q

. Q carton 54 : estimation des deux lots du château et de la métairie de ROSVILLIOU ler pluviose an 2

b) Archives départementales de Loire-Atlantique

- Série B

. B II25 : contrat de vente de la métairie noble de ROSVILLIOU passé entre YVES GABRIEL COUFFON porteur d'une procuration de CHARLEMAGNE FLEURIOT (vendeur) et JEAN SEBASTIEN FLEURIOT (acheteur) I6 Avril I773.

c) Archives Paroissiales de Duault

- Cahier de paroisse : on y trouve avancés, page 8I, la date de la construction et le nom du maître de l'oeuvre, du château de ROSVILLIOU.

d) Archives privées

- Article manuscrit d'Iwan FLEURIOT DE LANGLE sur le château de ROSVILLIOU (I968)

- Article manuscrit de M. CHARPY, archiviste du Finistère sur le château de ROSVILLIOU - exemplaire dactylographié (I97I).

Voir également :

- Les archives privées de Maître GUILHER, notaire à Callac, signalées par Yvan FLEURIOT DE LANGLE, dans son article.

- Le journal manuscrit de l'Amiral Camille FLEURIOT DE LANGLE signalé par Yvan FLEURIOT DE LANGLE dans son article.

- Les archives privées de la famille FLEURIOT DE LANGLE, signalées par Yvan FLEURIOT DE LANGLE dans son article.

- Les archives départementales du Finistère signalées par Mr CHARPY dans son article : 1E 56I/43, 1 E 6I2/34, 1E 6I3/43, 5I J 6I, 63 JI0I et I02, 8I J 8 et 9.

II - TRAVAUX HISTORIQUES

CHARPY (Jacques) - Le château de Rosvilliou, en Duault. In : Les Cahiers de l'Iroise, Janvier-Mars 1979, pp. 11-15

CHARDIN (Paul).- Recueil de peintures et sculptures héraldiques. - Bull. monumental. T 57, I89I-I892, pp. I8-I9.

III - REPERTOIRES, DICTIONNAIRES

COURCY (Pol, Potier de). - Mobiliaire et Armorial de Bretagne. - Martes, V. Forest et E. Grimaud. Paris, A. Aubry libr. 3 vol, I862.- T. 1 p. 34, p. 388.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Vte Henri)-Filiations bretonnes I650-I9I2, Saint Brieuc, Prud'homme, Mayenne, Floch, I965-I966, 5 vol. (1er éd. I9I2-I924, 5 vol.).

FROTIER DE LA MESSELIERE (Vte Henri).- Le Poher Finistère et Côtes du Nord. - Saint Brieuc, Presses bretonnes, I9I9, pp.26-27, p. 49.

JOUGLA DE MOREMA (Henri).- Grand armorial de France ...- Paris, les éditions héraldiques Ste du gd armorial de France I934-I952, 6 vol. in 4° supplément, T. IV, p. I27

V - DOCUMENTS DE REFERENCE

N IV Finistère 1

"Plan de la Forest de DUAULT". J. B. ROBERT . XVIIIe siècle. 0,69 X 0,52. Repro. microfilm C.R.I.B.

22 DUAULT ROSVILLIOU
DEMEURE

Château

V - ANNEXES

Château

ANNEXE 1

Propriétaire successifs du château

- En I592,I599,I6I0 : Maurice BAHEZRE possédait la seigneurie de ROSVILLIOU (cf. AD 22 E I9I7, 3 contrats d'achats de terre).

- En I623 : Maurice BAHEZRE possédait le château de ROSVILLIOU où il demeurait (cf article manuscrit de Me CHARPY, archiviste du Finistère).

- A la mort de Maurice BAHEZRE : Claude FLEURIOT prend possession de ROSVILLIOU, grâce à son mariage en I623 avec Fiacrette BAHEZRE, fille décédée du défunt (cf. idem).

- En I649, Sébastien FLEURIOT possédait ROSVILLIOU (cf. A.D. 22 E I9I7, contrat de ferme de la métairie; cf. article de Me CHARPY.

- En I650, la famille FLEURIOT DE LANGLE ~~acquiert~~ possède toujours la propriété de ROSVILLIOU, ~~par le~~ mariage de Sébastien FLEURIOT, avec Mauricette Ursule LE BIGOT qui apporte en dot la seigneurie de LANGLE (cf. article de Mr CHARPY).

- En I657 et I662 : Sébastien FLEURIOT DE LANGLE possédait le château de ROSVILLIOU (cf. A.D. 22 E I9I7 rentiers de Kerfichant).

- En I68I : Charles Sébastien FLEURIOT DE LANGLE possédait ROSVILLIOU (cf. A.D. 22 F 208. hommage rendu par lui).

- En I773 : Jean Sébastien FLEURIOT DE LANGLE prend possession du château (cf. A.D. 44 B II25 contrat de vente passé entre lui et Yves Gabriel COUFFON, porteur de procuration de Charlemagne FLEURIOT DE LANGLE).

- En I794 : Georgette KEROUATZ, veuve de Paul Antoine Louis FLEURIOT DE LANGLE possédait ROSVILLIOU (Cf. A.D. 22, série Q carton 54 mise en estimation).

- EN I798 : Yves VAUCHEL acquiert la propriété de ROSVILLIOU (cf. A.D. 22 série Q carton 54, contrat de vente).

- En I804 : Barthélémy DEJJAR acquiert le château des mains d'Yves VAUCHEL (cf. article d'Yvan Fleuriot de Langle).

- En I8II : le Prieur de BLAINVILLIER prend possession du château de ROSVILLIOU, des mains de Barthélémy DEJJAR (cf. idem).

- En I825 : Jean Charles Marie DE LANGLE rachète le château de ROSVILLIOU (cf. idem).

- En I922 : Anne Marie Françoise DE QUELEN achète le château à Jeanne FLEURIOT DE LANGLE (cf. idem).

- En I97I : Mme GRIVART DE KERSTRAT possède le château (cf. article de Mr CHARPY).

ANNEXE II

Armes recelées par le château

1) Trois écussons au-dessus de la porte principale : tous sont lisses. L'un d'eux aurait représenté les armes des FLEURIOT DE LANGLE (cf. article de Me CHARPY).

2) Deux écussons au milieu de la face Sud : à senestre,il est lisse. A dextre, il porte un chevron accompagné de 3 quintefeuilles. Il s'agit des armes des FLEURIOT DE LANGLE d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 quintefeuilles d'azur (cf. Courcy (Pol Potier de).- nobiliaire et armorial de Bretagne.- Mantes, V. Forest et E. Grimaud, Paris A. Aubry, 3 vol. I862, T 1 p.388). Il s'agit plus exactement des armes du marquis FLEURIOT DE LANGLE, capitaine de vaisseau, commandant de l'Astrolabe dans l'expédition de La Pérouse en I787 (cf. CHARDIN (Paul).- recueil de peintures et sculptures héraldiques. Bull. monumental années I89I-92. T. 57. p. I8).

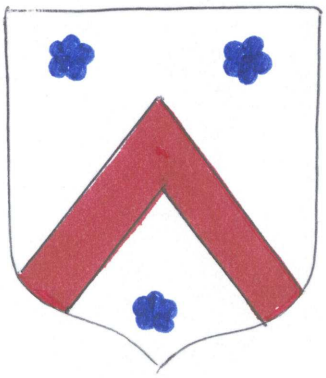

3) Deux écussons sur un panneau de bois sculpté au-dessus d'un bahut. A senestre il porte d'azur au dauphin d'or, surmonté d'une flèche de même, la pointe basse, au chef d'argent chargé de 3 molettes de sable; il s'agit des armes des DENAYLIES (cf. JOUGLA DE MOREMAS (Henri).- Grand Armorial de France...- Paris, les éditions héraldiques, Ste du gd armorial de France, I934,I952, 6 vol. in 4° + supplément T. IV p. I48

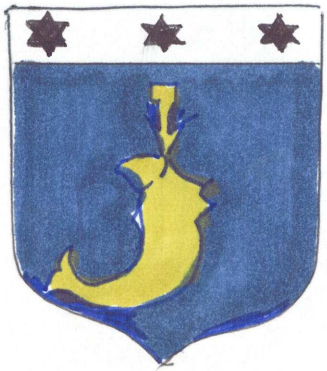

à dextre il porte : d'azur à un lion d'or, lampassé et armé de gueules et une étoile d'argent posée au canton dextre du chef, et un chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent. Il s'agit des armes des DE GAY DE PLANHOL (cf. Frotier de la Messelière (Vte H.). Le Poher, Finistère et Côtes du Nord. - St Brieuc, Presses bretonnes, 1913, p. 49; cf Pougla de Morenas (H.) - Grand armorial de France ... - Paris, les éditions héraldiques, Ste dugrand armorial de France 1934,1952, 6 vol + suppl. T. IV p. 127).



Ces armes seraient respectivement celles de CAROLINE DEMAYLIES et de ANATOLE DE GAY DE PLANHOL, mère et père de LUDOVIC MARIE PIERRE MARC DE GAY DE PLANHOL qui épousa en 1891, ANNE MARIE FRANCOISE DE QUELEN, châtelaine de Rosvillio (cf. FROTIER DE LA MESSELIERE, (Vte H.) - filiations bretonnes. 1650-1912, St Brieuc, Prud'homme; Mayenne, Floch 1965-1966, 5 vol, T. IV, p. 524.

4) deux écussons au couronnement d'un dossier de fauteuil à senestre il porte d'azur à 3 têtes d'aigles d'or. Il s'agit des armes des DE KERGUIZIAU (cf. COURCY (Pol Poher de). Nobiliaire et armorial de Bretagne - Mantes, V. Forest et Grimaud, Paris, A. Aubry, 3 vol 1862, T 2 p. 96)

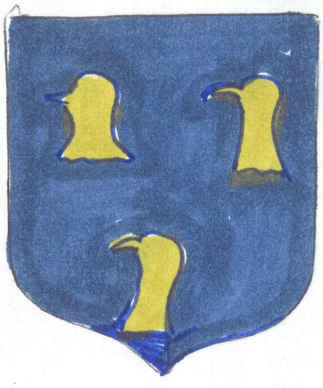

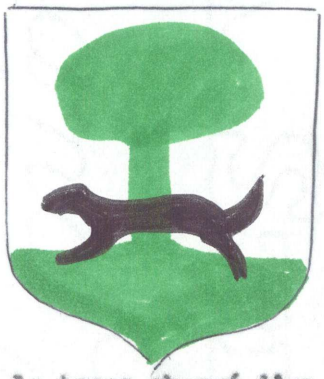

à dextre il porte d'argent au chêne de sinople le tronc chargé d'un lévrier courant de sable. Il s'agit des armes des LESELEUC (cf. COURCY (Pol Potier de).- nobiliaire et armorial de Bretagne.- Mantes V. Forest et E. Grimaud. Paris. Aubry; 3 vol. 1862. T 2 , p. 177

Ces armes seraient respectivement celles de LOUISE JOSEPH ANNE de KERGUIZIAU DE KERVAS DOUE mariée en 1843 avec AUGUSTIN JOSEPH DE LESELEUC DE KEROUARIA (cf. FROTIER DE LA MESSELIERE (Vte H).- filiations bretonnes 1650-1912; St Brieuc, Prud'homme, Mayenne Floch, 1965-1966, 5 vol. T. III p. 482).

Ce fauteuil aurait été apporté à ROSVILLIOU par Me GRIVART DE KERSTRAT, aujourd'hui propriétaire du château (cf. Annexe 2) dont la famille a été autrefois alliée à celle des DE KERGUIZIAU par le mariage en 1900 de FEUX DE KERGUIZIAU DE KERVASDOUE avec MARIE GRIVART DE KERSTRAT (Cf. Frotier de la Messelière (Vte H.).- filiations bretonnes, 1650-1912.- Saint Brieuc, Prud'homme, Mayenne Floch, 1965-66, 5 vol. T. III p. 263).

5) deux écussons sur un porte manteau du vestibule. A senestre, il porte d'argent au chêne de sinople le tronc chargé d'un lévrier courant de sable. Il s'agit toujours des armes des LESELEUC (Cf COURCY (Pol Potier de). - id. p. 4). A dextre, il porte d'azur au chevron d'or accompagné au chef de trois étoles d'argent et en pointe, d'une rose d'or soutenue par un croissant d'argent. Il s'agit des armes des GUEMEAU DE MUSSY (cf. JOUGLA DE MOREMA) (Henri).- grand armorial de France... - Paris, les éditions héraldiques, Sté du grand armorial de France 1934,1952, 6 vol in 4 + suppl. vol 10 p. 240).



22 DUAULT ROSVILLIOU
DEMEURE

Château

KEROUARTZ ?

Ces armes seraient celles de MARIE LOUISE CAROLINE DE LESELEUC DE KEROUARA et de ANTOINE FRANCOIS NOEL GUEMEAU DE MUSSY mariés en I87I (cf. FROTIER DE LA MESSELIERE (Vte H.).- Filiations bretonnes I650-I9I2, St Brieuc, Prud'homme; Mayenne Floch, I965-I966 5 vol. T. IV p. 482).

Ce porte-manteau aurait été apporté à ROSVILLIOU par les QUELEM car cette famille a été alliée à celle des GUEMEAU DE MUSSY par le mariage en I90I de HENRY EUGENE GOMERY DE QUELEM avec ODETTE JEANNE HENRIETTE GUENEAU DE MOSSY (cf. FROTIER DE LA MESSELIERE (Vte H.) - Filiations bretonnes I650-I9I2.- St Brieuc, Purd'homme; Mayenne, Floch, I965-66, 5 vol. ; T IV p. 524).

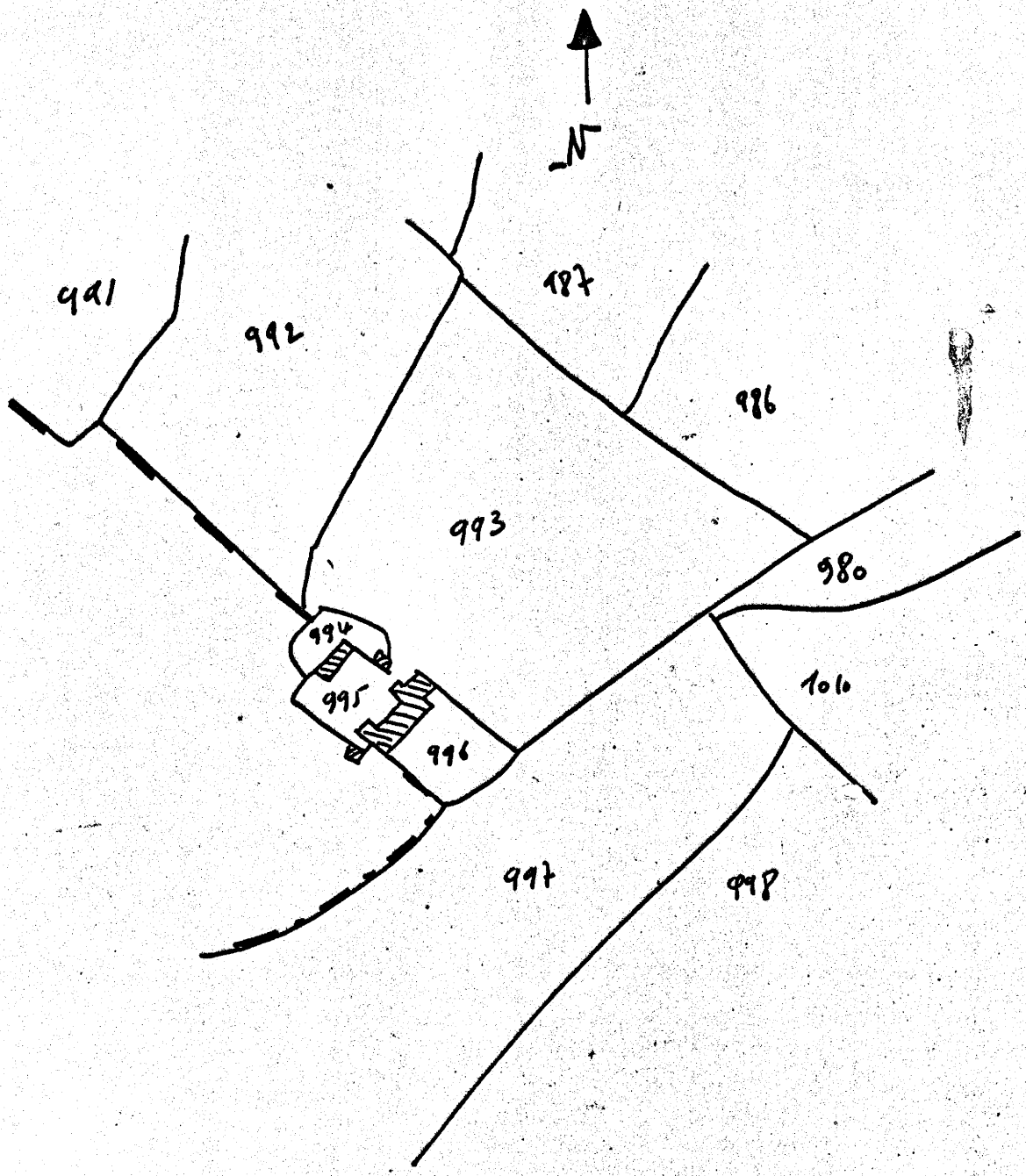

DUAULT
Château de Rosviliou

1832

A3
1/2500

22 DUAULT ROSVILLIOU
DEMEURE
CHATEAU

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

			n°s clichés
Pl.	1	Plan photogrammétrie.....	83 22 295 P
-	II	Plan - coupes	76 22 89 P
-	III	Plan 1er étage et une partie second étage.....	76 22 88 P
-	IV	Coupe V V	76 22 376 P
-	V	Coupe V W	76 22 374 P
-	VI	PLan du rez-de-chaussée	76 22 375 P
-	VII	Coupee : plan archéologique.....	89.22.03 P
-	VIII	1er étage : plan archéologique.....	89.22.02 P
-	XIX	2ème étage : plan archéologique.....	89.22.01 P

22 DUAULT

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Plan photogrammétrique

83.22.295 P - cliché BOUTROUX/LAMBART

Pl. I

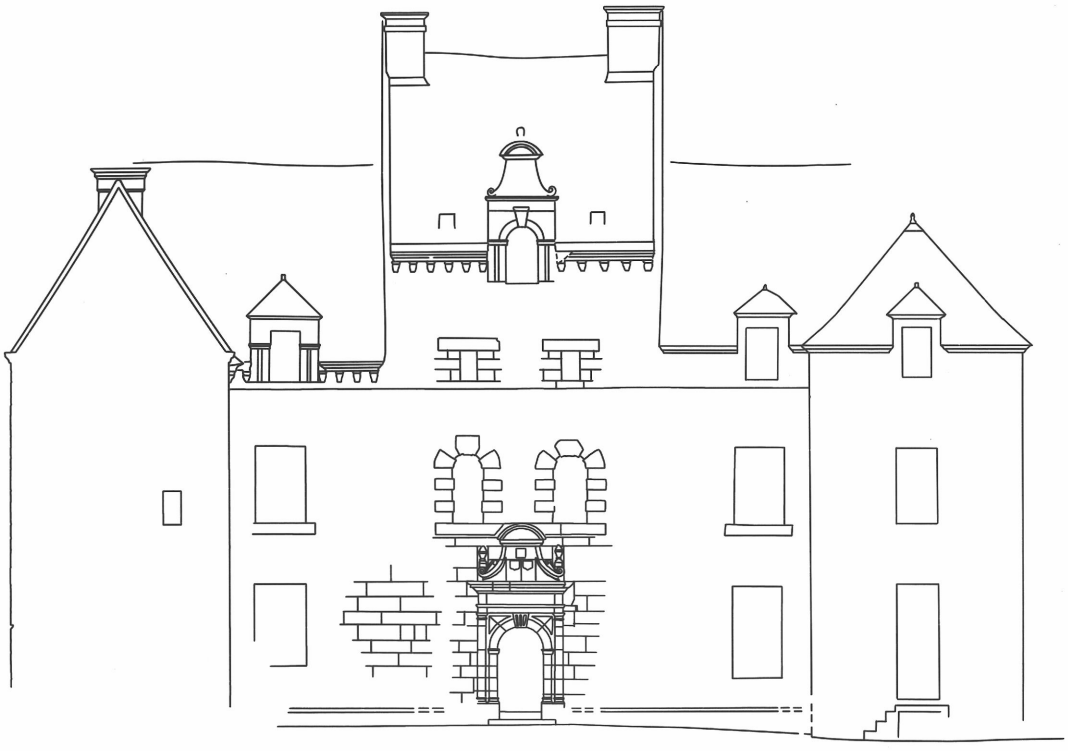

FRANCE - COPYRIGHT INVENTAIRE GENERAL - RESTITUTION MICHEL MAUMONT

DUAULT 22

MANOIR DE ROZVILIOU

Plan - coupes

Cliché DAGORN

76.22.89 P

Pl. II

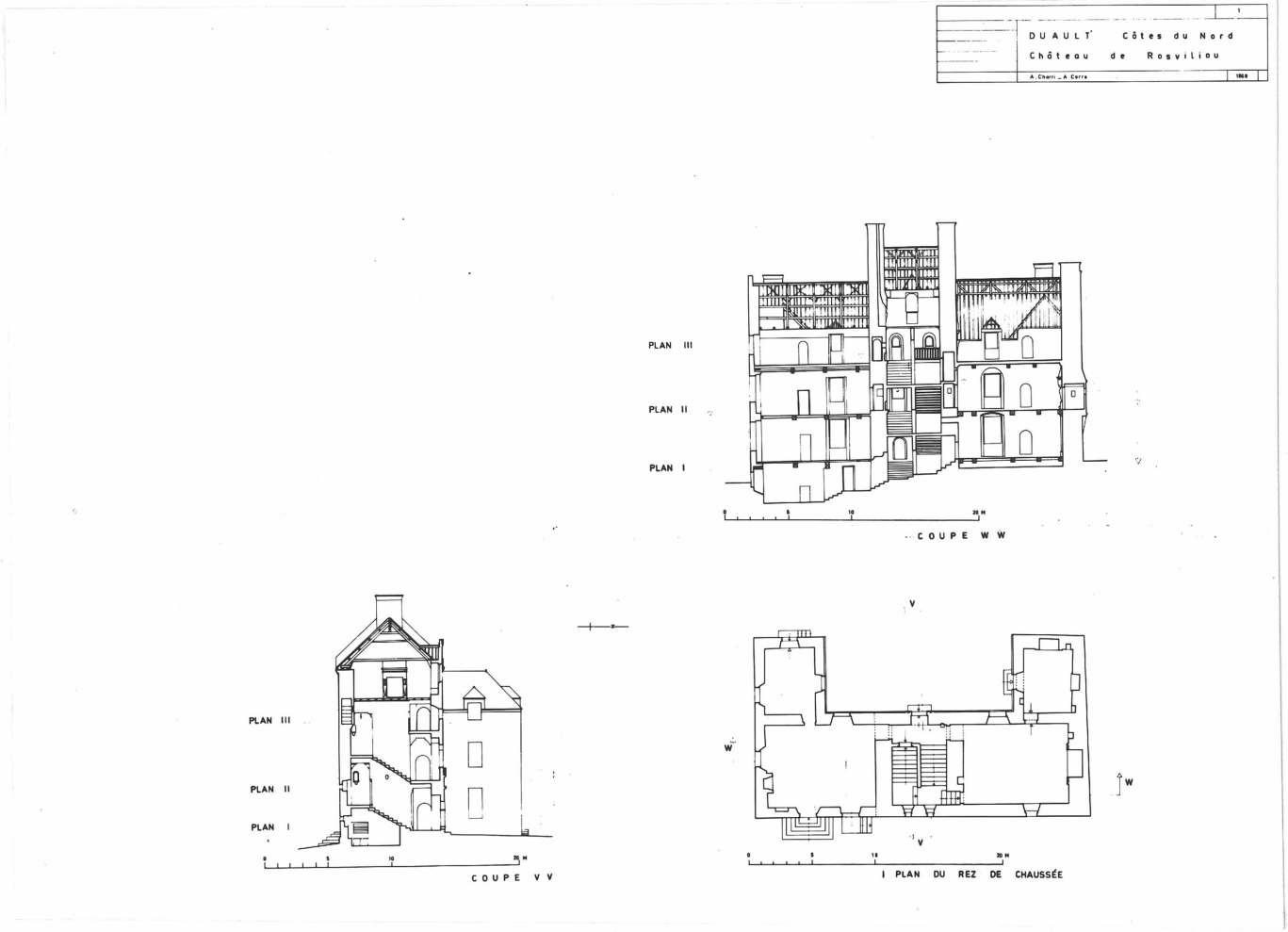

DUAULT 22

MANOIR DE ROZVILIOU

Plan

Cliché DAGORN

76.22.88 P

Pl. III

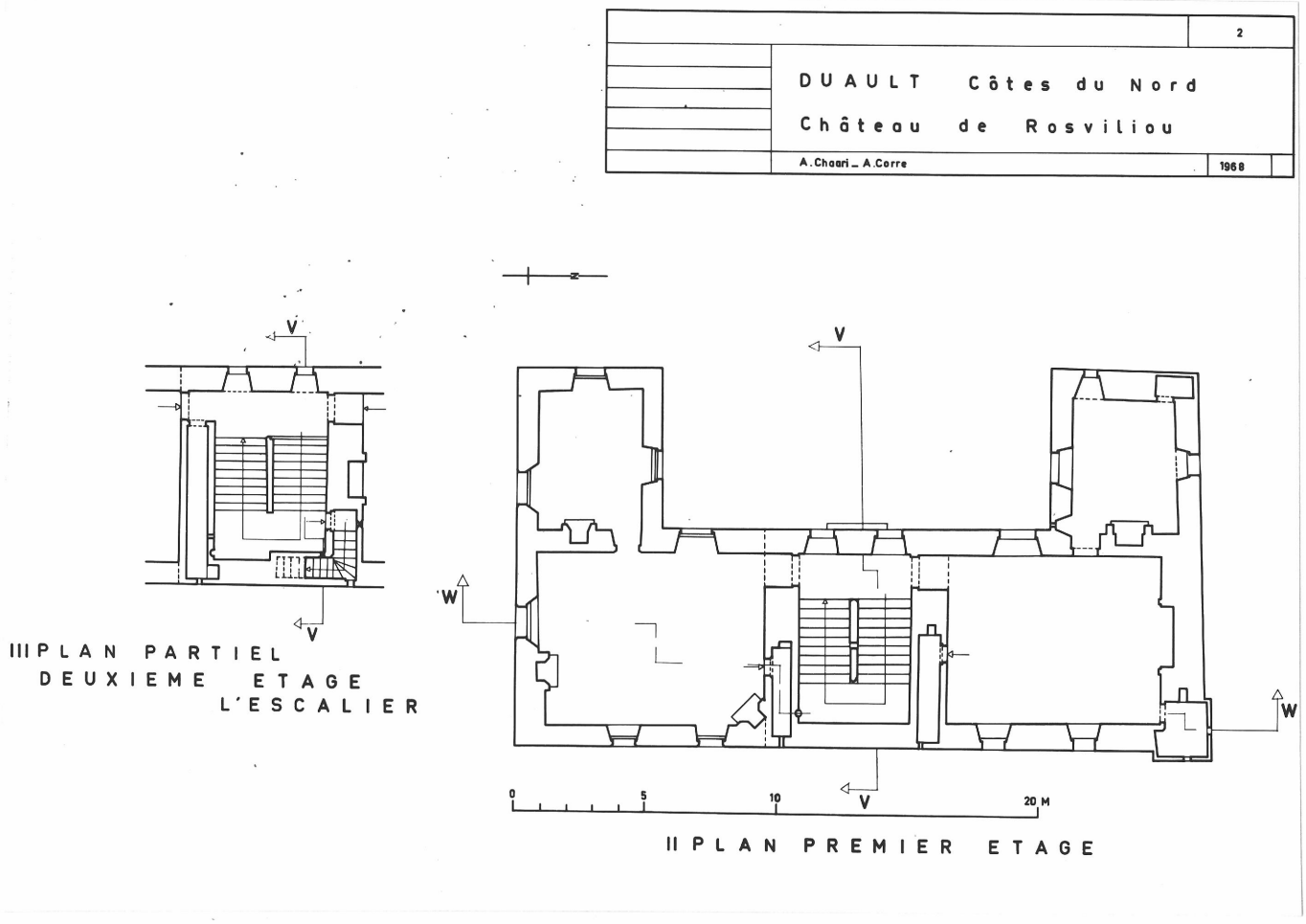

III PLAN PARTIEL
DEUXIEME ETAGE
L'ESCALIER

II PLAN PREMIER ETAGE

22 DUAULT

CHATEAU DE ROSVILIOU

Coupe V V

Cl. Inv. ARTUR-BOUTROUX 76 22 376 P

Pl.IV

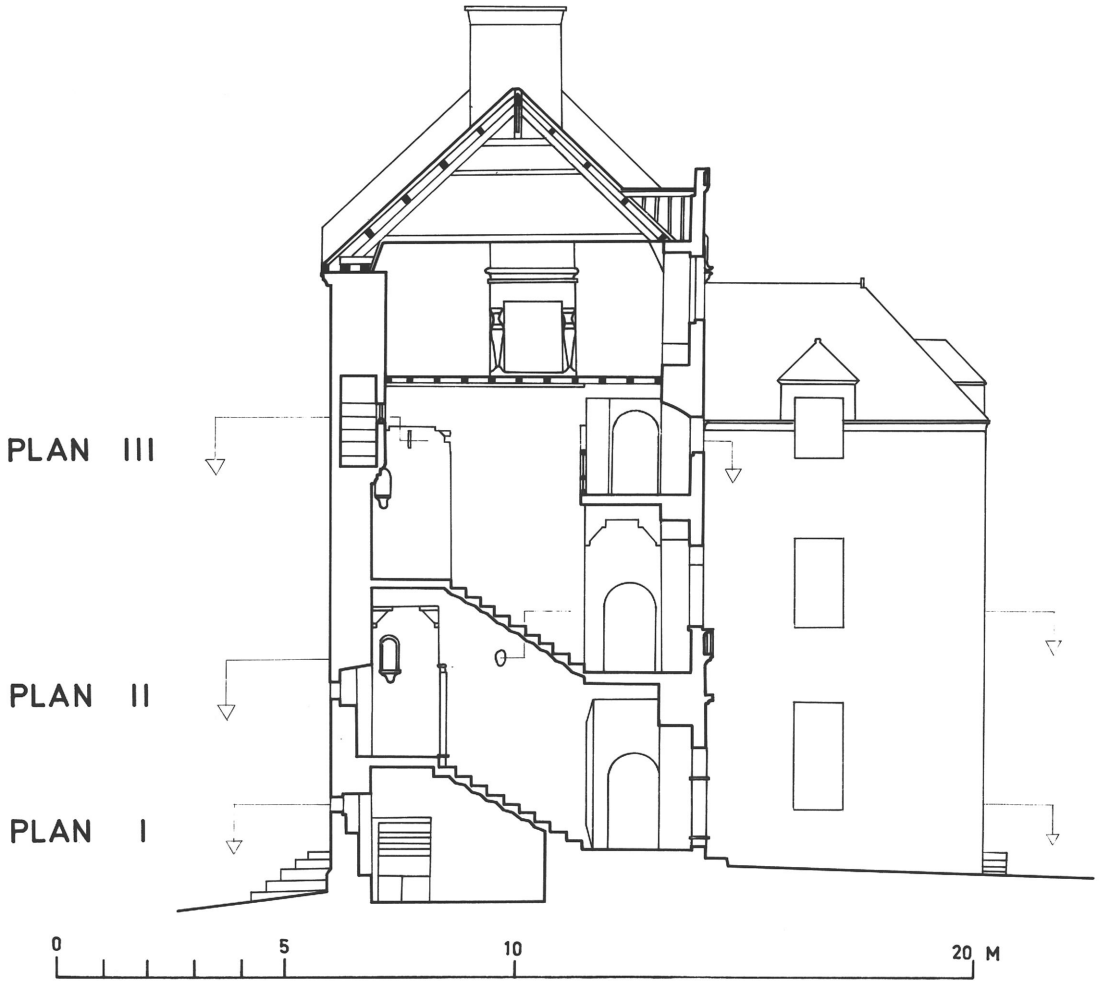

COUPE V V

22 DUAULT

CHATEAU DE ROSVILIOU

Coupe V W

Cl. Inv. ARTUR-BOUTROUX 76 22 374 P

Pl. V

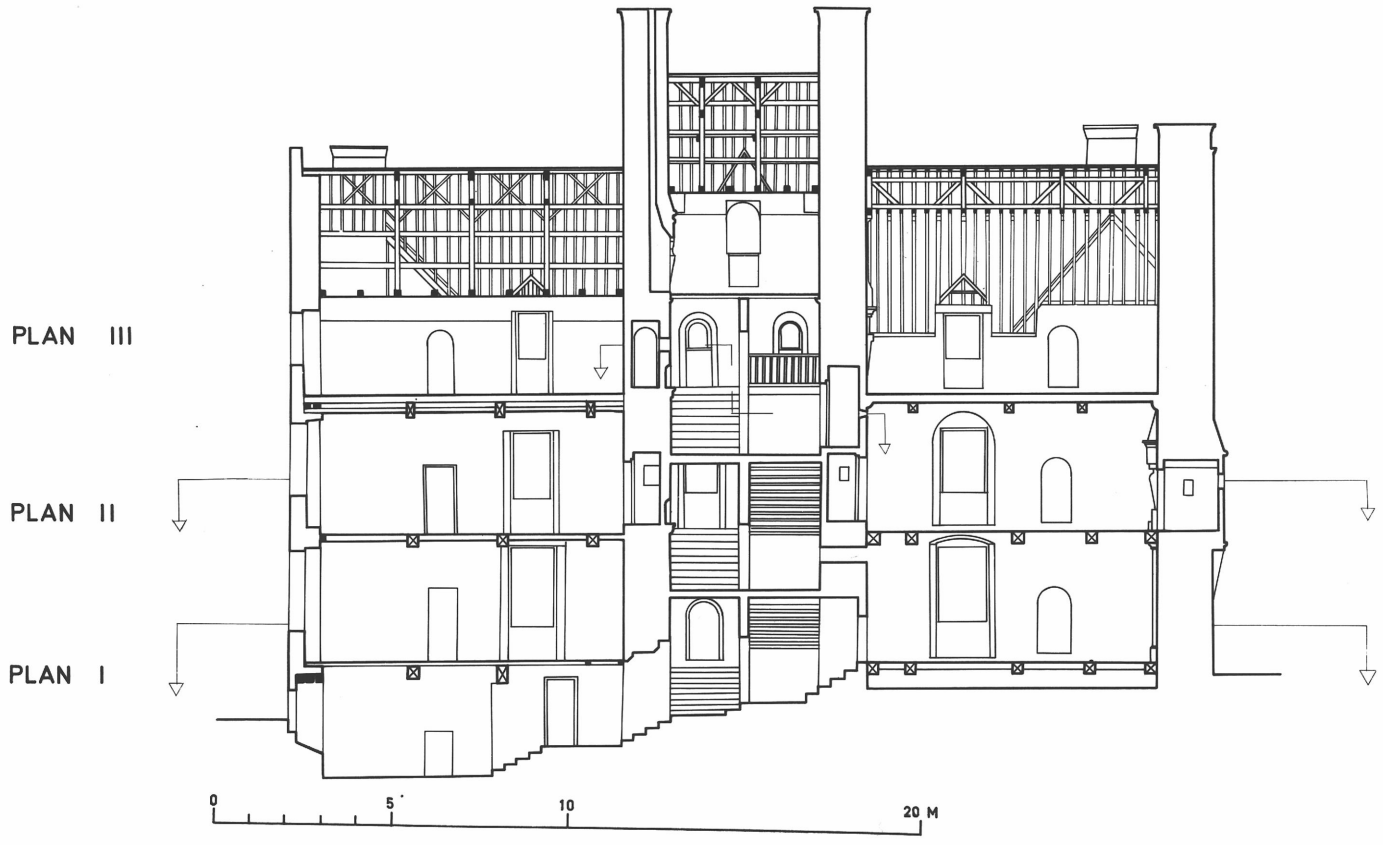

COUPE W W

22 DUAULT Rosvilliou
CHATEAU

Pl.VII Coupe avec époques de construction

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.03 P

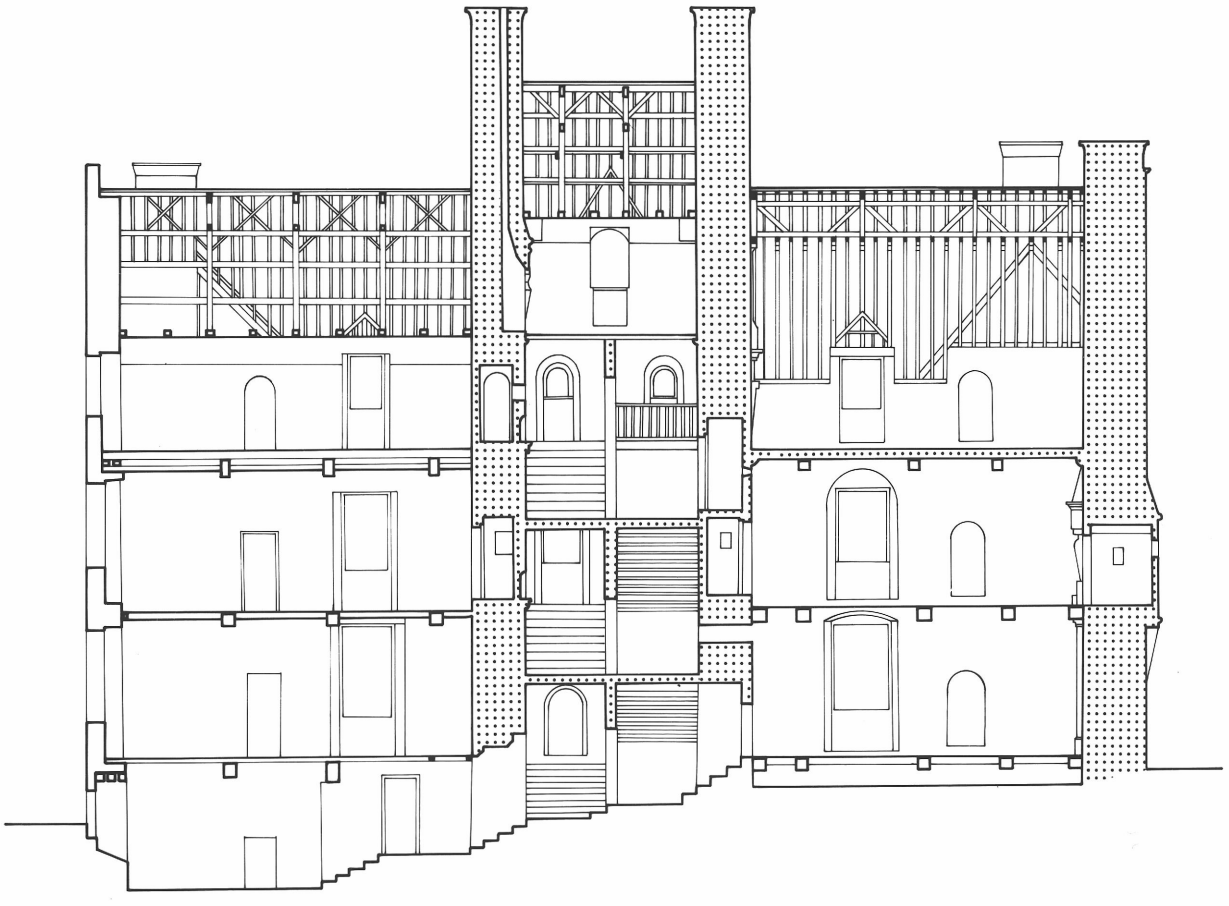

Construction Bahezre (vers 1610)

Vers 1785

0 5 10m

22 DUAULT Rosvilliou
CHATEAU

Pl. VIII Plan 1er étage (plan archéologique)

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.02 P

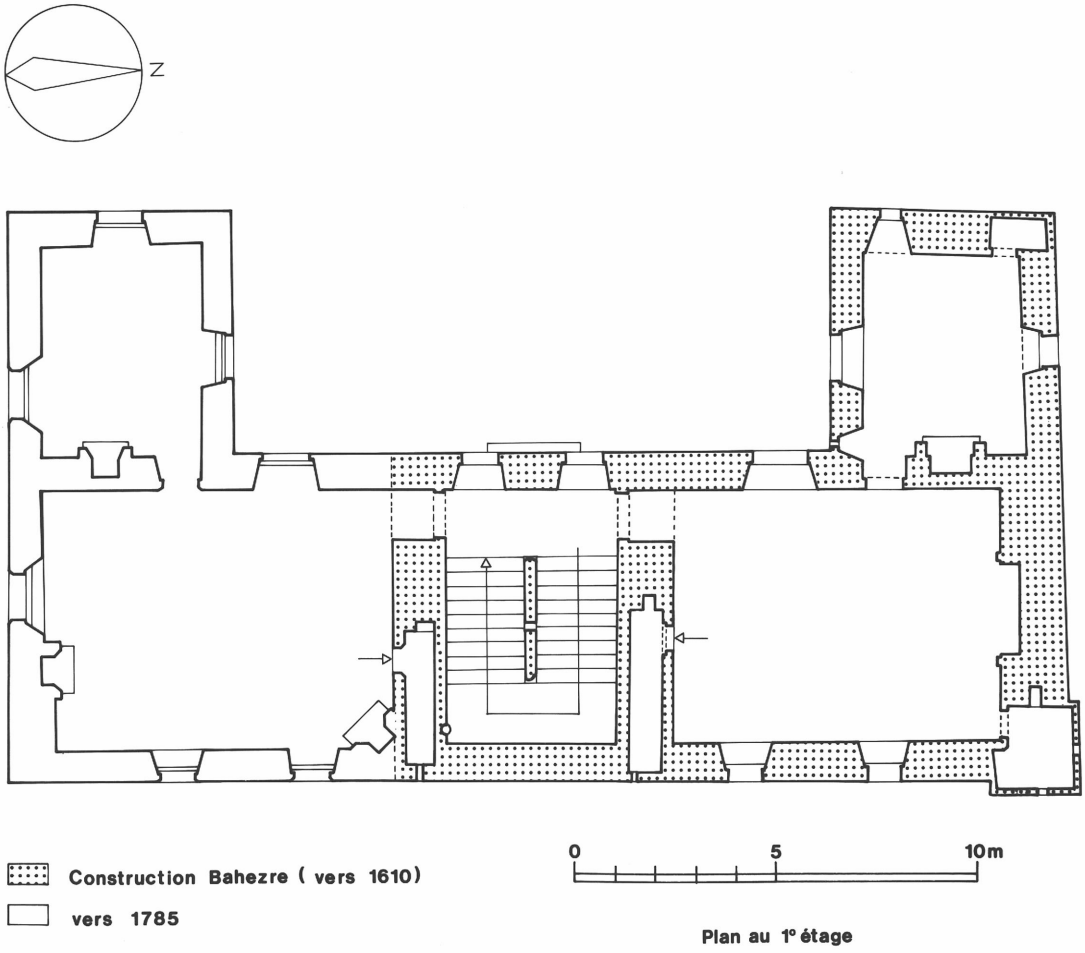

22 DUAULT Rosvilliou

CHATEAU

Pl. XIX Plan partiel du 2ème étage (plan archéologique)

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.01 P

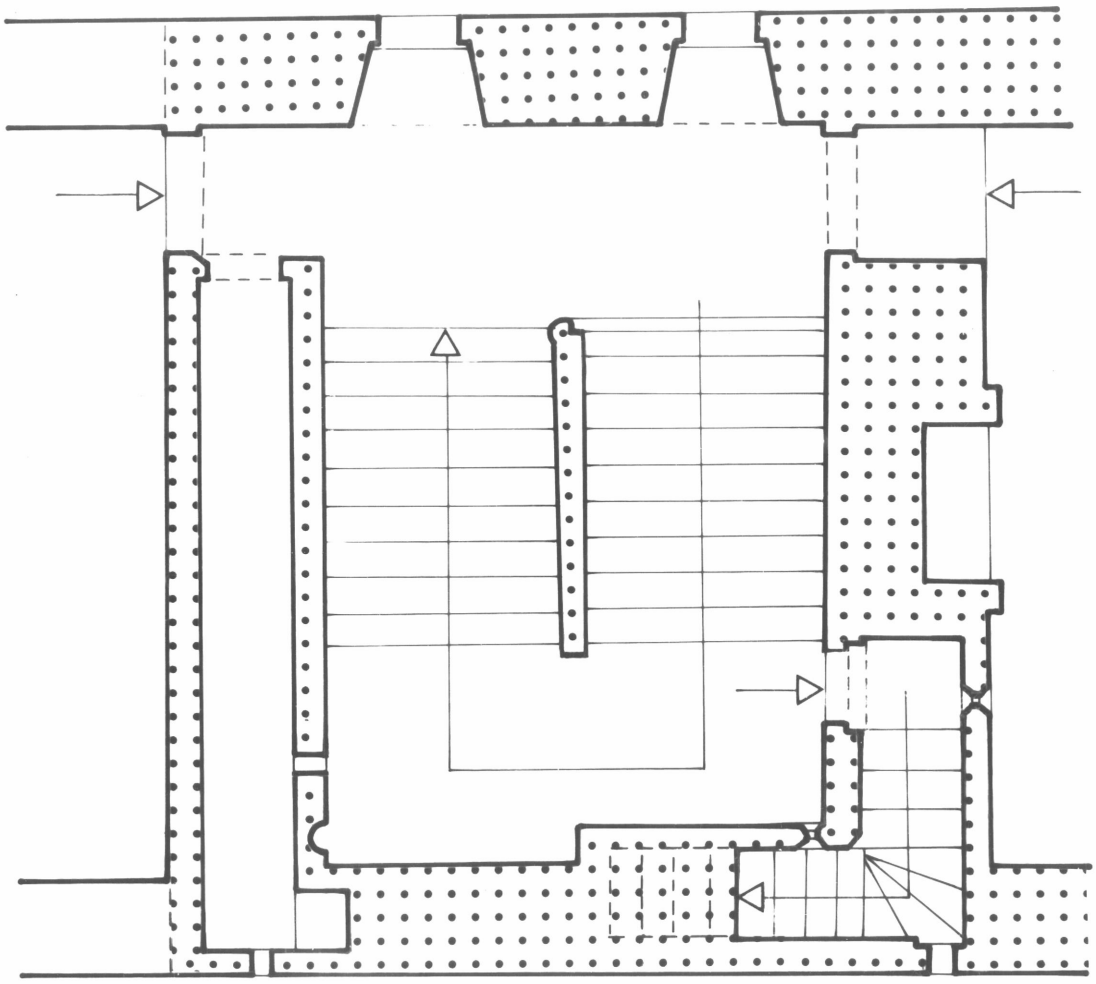

Plan partiel 2° étage

L'escalier

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ARCHITECTURE

Vues aériennes :

- vue prise du Nord-Ouest 7I.22.3I VR
- vue prise du Nord 7I.22.32 VR
- vue prise du Sud 7I.22.33 VR

Doc. 1 Cadastre ancien (Fonds Frotier de La Messelière)..... 80.22.5136 ZM

1 - Vue de situation Ouest 68.22.5I9 V
2 - vue générale axiale de la face Ouest 68.22.5I8 V
3 - vue générale des faces Ouest et Sud 68.22.543 V
4 - vue de la face Ouest et de l'aile Sud 68.22.52I V
5 - vue de la face Ouest et de l'aile Nord 68.22.520 V
6 - face Ouest : porte centrale 68.22.522 V
7 - face Ouest : vue de la lucarne 68.22.547 V
8 - face Ouest : détail de la corniche 68.22.523 V
9 - Face Est : vue générale 68.22.529 V
I0- face Est : angle Nord Est 68.22.530 V
11- face Est : vue Sud-Est de l'échaugette 68.22.545 V
I2- face Est : une des portes d'accès à la cave 68.22.544 V
13- Aile Nord : angle Nord Ouest 68.22.546 V
14- Vue générale des faces Sud et Est 68.22.527 V
15- Face Sud : vue générale 68.22.524 V
16- Face Sud : détail de l'écu 68.22.525 V
17- Combles Nord du corps central : charpente 68.22.566 V
18- Combles Nord du corps central : vue générale de la charpente 68.22.567 V
19- Combles Nord du corps central : abouts de poinçon, partie Nord 68.22.570 V
20- Combles Nord du corps central : abouts de poinçon, partie médiane 68.22.569 V
2I- Combles Nord du corps central : abouts de poinçon, partie Sud 68.22.568 V
22- Dégrès d'accès : la cave sous l'escalier 68.22.6I7 V
23- Enfilade d'escalier d'accès à la cave 68.22.6I8 V
24- Escalier de communication entre la cave et la cuisine de l'aile Sud 68.22.6I9
25- Cuisine en sous-sol à l'extrémité Sud. Mur Sud 68.22.623 V
26- Cuisine en sous-sol : angle Nord-Est 68.22.624 V

27 - Cave. Vue du revers de la volée Sud et de la porte du vestibule	68.22.621 V
28- Cellier. Vue générale.	68.22.622 V
29- Rez-de-chaussée. Pièce Nord du corps principal. Mur Nord	68.22.551 V
30- Rez-de-chaussée. Pièce Nord du corps principal. Cheminée	68.22.549 V
31- Rez-de-chaussée. Pièce Nord du corps principal. Mur Sud	68.22.550 V
32- Rez-de-chaussée de l'aile Nord. Mur Nord de la cuisine	68.22.553 V
33- Rez-de-chaussée de l'aile Nord. Mur Est de la cuisine	68.22.554 V
34- Rez-de-chaussée de l'aile Nord. Mur Est : corbeau sculpté	68.22.555 V
35- Rez-de-chaussée de l'aile Nord. Cheminée de la cuisine. Mur Ouest	68.22.552 V
36- Rez-de-chaussée. Pièce Sud du corps principal. Vue générale.	68.22.533 V
37- Rez-de-chaussée. Pièce Sud du corps principal. Cheminée du mur Sud	68.22.556 V
38- Rez-de-chaussée. Aile Sud. Angle Sud-Ouest	68.22.564 V
39- Rez-de-chaussée. Aile Sud. Mur Est	68.22.563 V
40- Etage. Porte Nord du corps central. Mur Sud.	68.22.648 V
41- Etage. Pièce de la partie Nord du corps central. Cheminée du mur Nord	68.22.643 V
42- Aile Nord. Vue générale, angle Nord-Est	68.22.646 V
43- Etage. Aile Nord. Cheminée du mur Est	68.22.645 V
44- Etage. Aile Nord. Détail de la meurtrière, à gauche de la fenêtre du mur Sud	68.22.647 V
45- Petite Pièce en encorbellement au Nord-Est : vue générale	68.22.644 V
46- Etage. Vestibule côté Sud. Vue du mur Sud	68.22.640 V
47- Etage. Partie sud du corps central. Latrines	68.22.641 V
48- Combles Nord du corps central. Cheminée	68.22.565 V
49- Pièce au-dessus de l'escalier principal. Angle Sud-Est	68.22.653 V
50- Pièce au-dessus de l'escalier principal. Angle Sud-Ouest	68.22.651 V
51- Pièce au-dessus de l'escalier principal. Cheminée	68.22.652 V
52- Rez-de-chaussée. Vestibule Ouest en avant de l'escalier	68.22.548 V
53- Vue axiale du couloir du rez-de-chaussée	68.22.532 V
54- Rez-de-chaussée : cage d'escalier et mur Ouest du vestibule	68.22.557 V
55- Premier repos de l'escalier. Angle Sud-Est	68.22.558 V
56- Première volée de l'escalier et mur Est du repos	68.22.531 V
57- Premier repos de l'escalier. Mur Est	68.22.534 V
58- Etage : le palier. Mur Ouest : fenêtre et niche	68.22.642 V
59- Etage : vue du palier	68.22.561 V
60- Etage : vue du palier	68.22.562 V
61- Etage : vue du palier	68.22.536 V
62- Etage : vue du deuxième repos. L'encorbellement et la porte d'accès de l'escalier secondaire	68.22.560 V

63-	Etage : vue du deuxième repos, mur Est	68.22.535 V
64-	Deuxième étage : vue du palier	68.22.559 V
65-	Deuxième étage : vue du palier	68.22.654 V
66-	Cave, sous l'escalier, vue du revers des marches	68.22.620 V
67-	Vue générale de l'escalier secondaire	68.22.650 V
68-	Vue des marches de départ de l'escalier secondaire	68.22.649 V
69-	Salon Sud-est du rez-de-chaussée, blason sur un fauteuil	68.22.540 V
70-	- - - - blason, porte-manteau du vestibule	68.22.541 V

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue aérienne prise du Nord-Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.3I VR



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue aérienne prise du Nord

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.32 VR



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue aérienne prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.33 VR



22 DUAULT Rosvilliou

CHATEAU

Doc. 1 Cadastre ancien

Cl. Inv. Artur/Lambart 8O.22.5136 ZM

(Fonds Frotier de La Messelière)

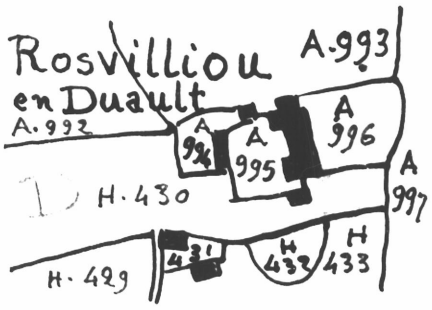

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue de situation Ouest

Cliché DAGORN

68.22.5I9 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue générale axiale
de la face Ouest

Cliché DAGORN

68.22.5I8 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue de la face Ouest
et de l'aile Nord

Cliché DAGORN

68.22.52I V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue de la face Ouest
et de l'aile Sud

Cliché DAGORN

68.22.520 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Ouest - porte centrale

Cliché DAGORN

68.22.522 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Ouest - vue du 3ème niveau
et de la lucarne passante axiale

Cliché DAGORN

68.22.547 V

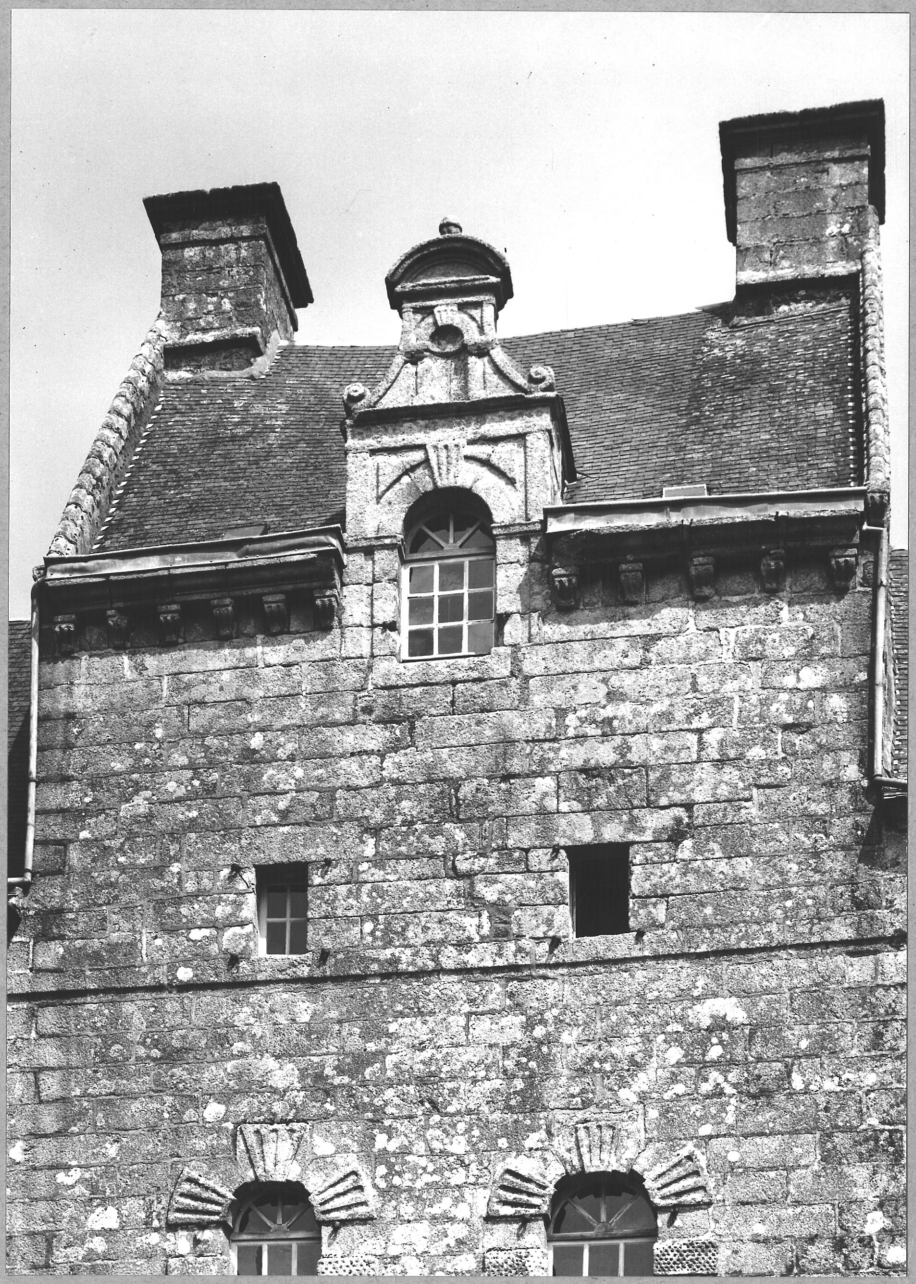

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Détail de la corniche de la face Ouest et de l'aile Nord, et, lucarnes passantes

Cliché DAGORN

68.22.523 V

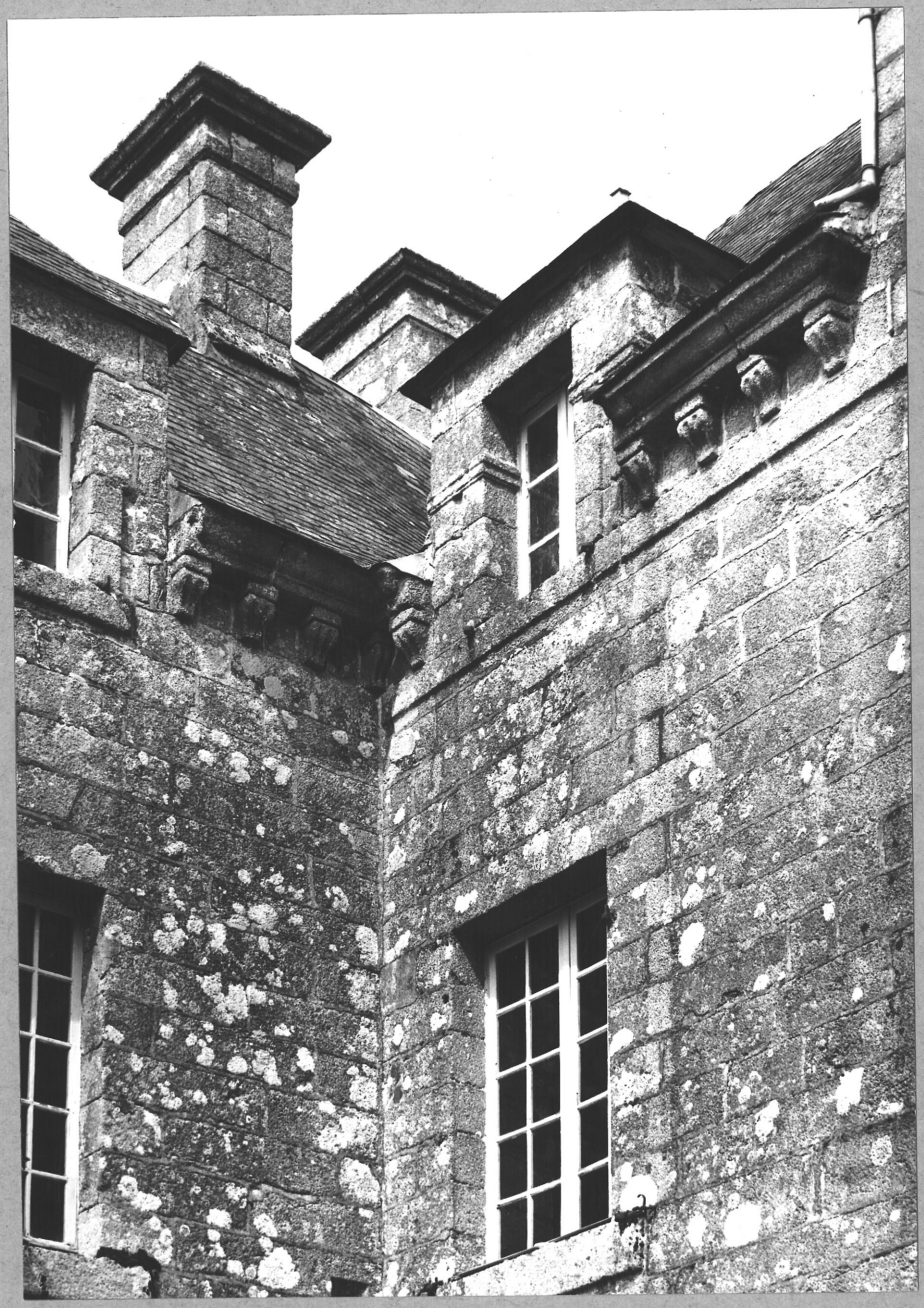

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Est
vue générale

Cliché DAGORN

68.22.529 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Est - angle Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.530 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Est - Vue Sud-Est
de l'échauguette

Cliché DAGORN

68.22.545 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Est - vue de la
porte d'accès à la cave

Cliché DAGORN

68.22.544 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Aile Nord - angle Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.546 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue générale des
faces Sud et Est

Cliché DAGORN

68.22.527 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Sud - vue générale

Cliché DAGORN

68.22.524 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Face Sud - détail de l'Ecu

Cliché DAGORN

68.22.525 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central : charpente et mur Ouest Nord

Cliché DAGORN

68.22.566 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central : vue générale de la charpente

Cliché DAGORN

68.22.567 V

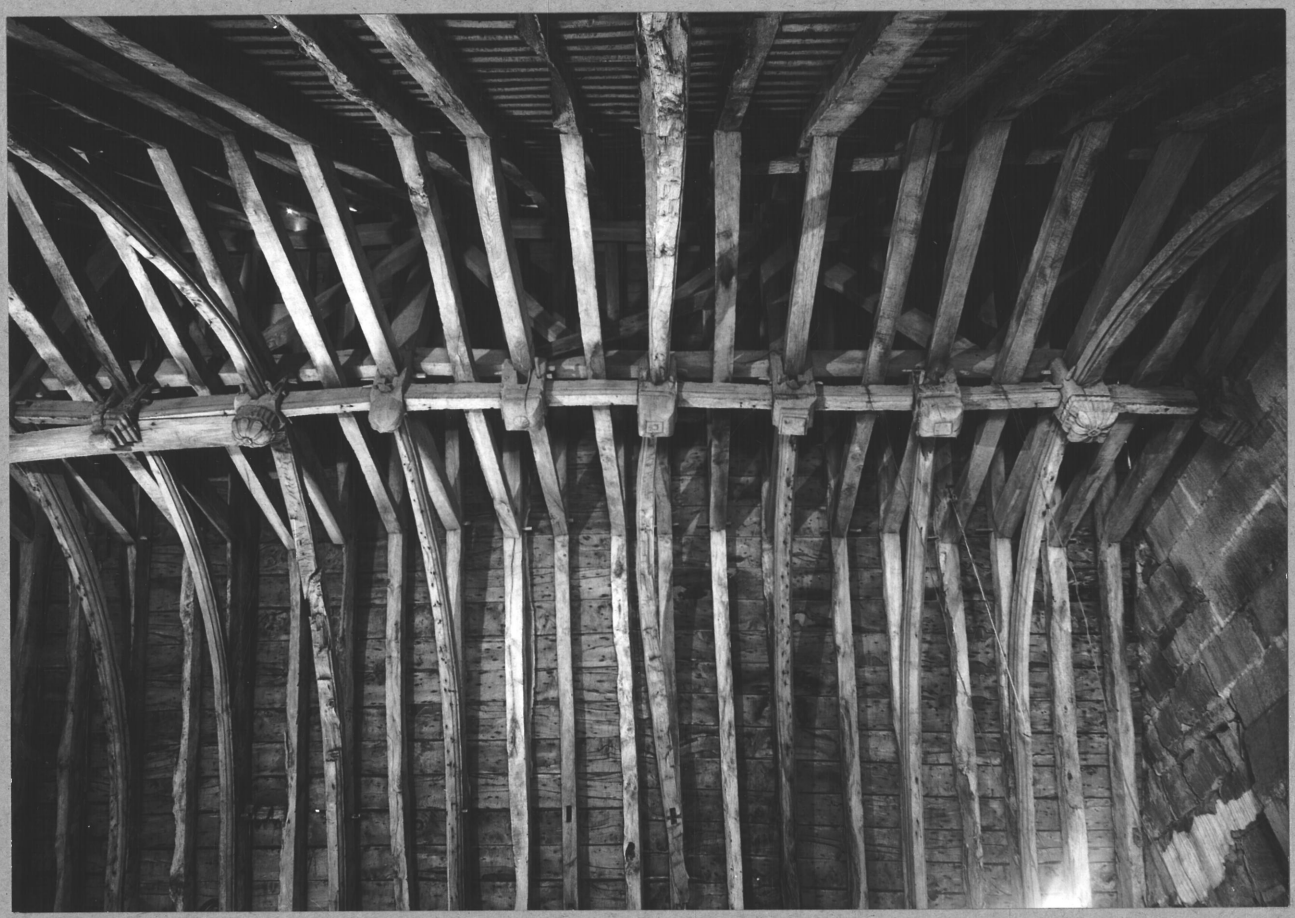

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central
détail : abouts de poinçons
partie Nord

Cliché DAGORN

68.22.570 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central
détail : abouts de poinçons
partie médiane

Cliché DAGORN

68.22.569 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central
détail : abouts de poinçons
partie Sud

Cliché DAGORN

68.22.568 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Degrés d'accès à la cave sous l'escalier

Cliché DAGORN

68.22.617 V

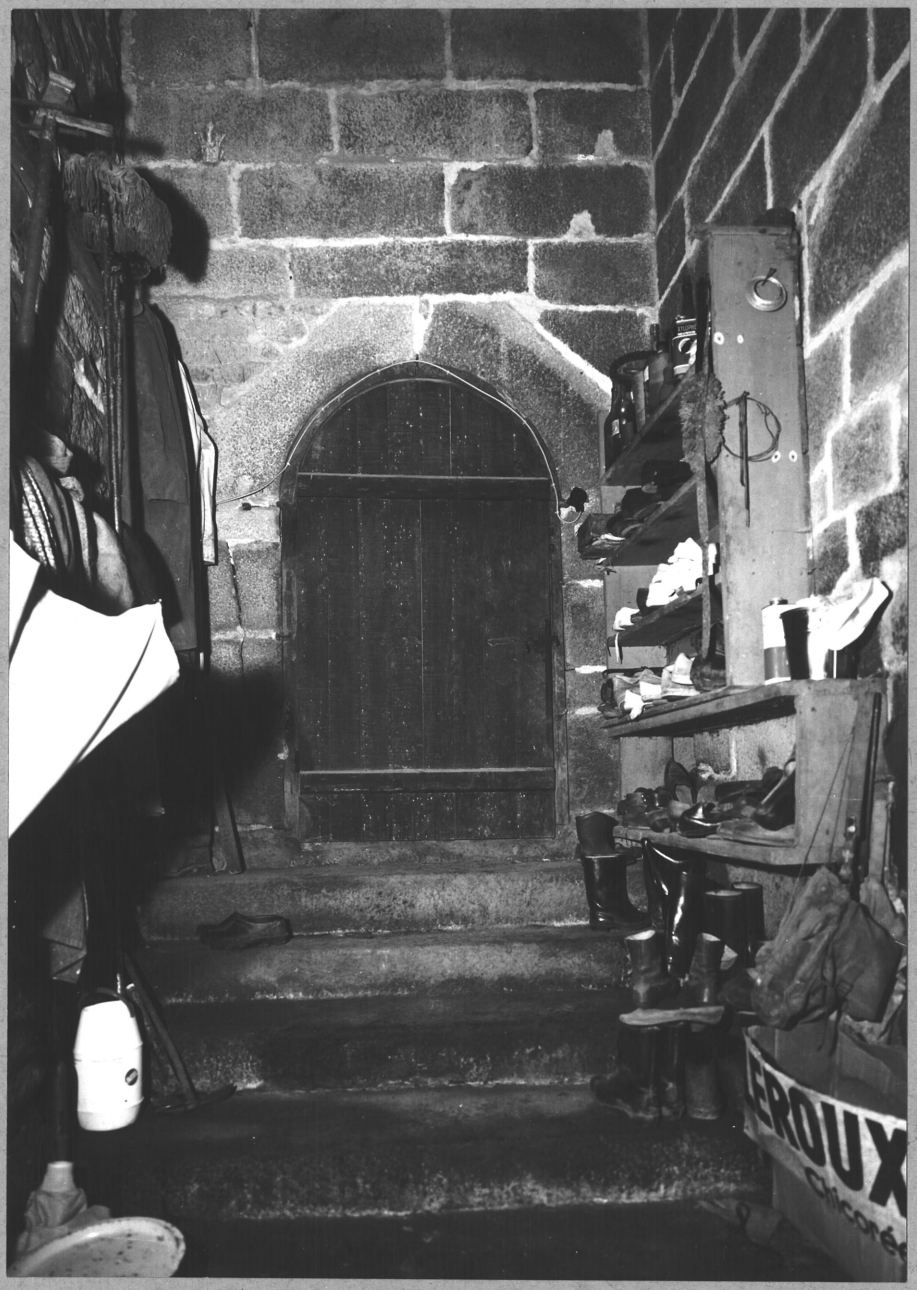

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Enfilade d'escaliers
d'accès à la cave

Cliché DAGORN

68.22.6I8 V

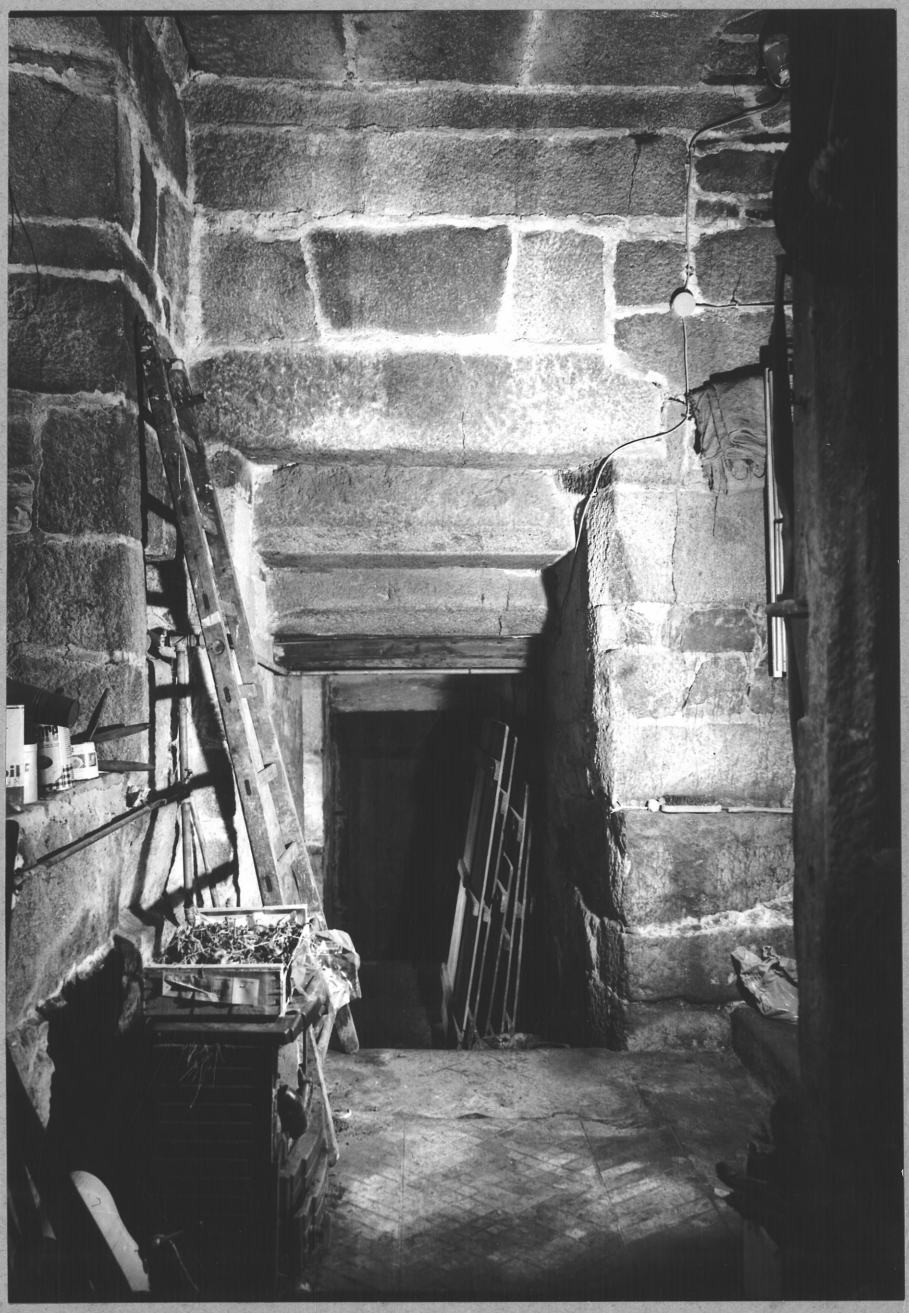

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Escalier de communication entre la cave et la cuisine de l'aile Sud

Cliché DAGORN

68.22.6I9 V

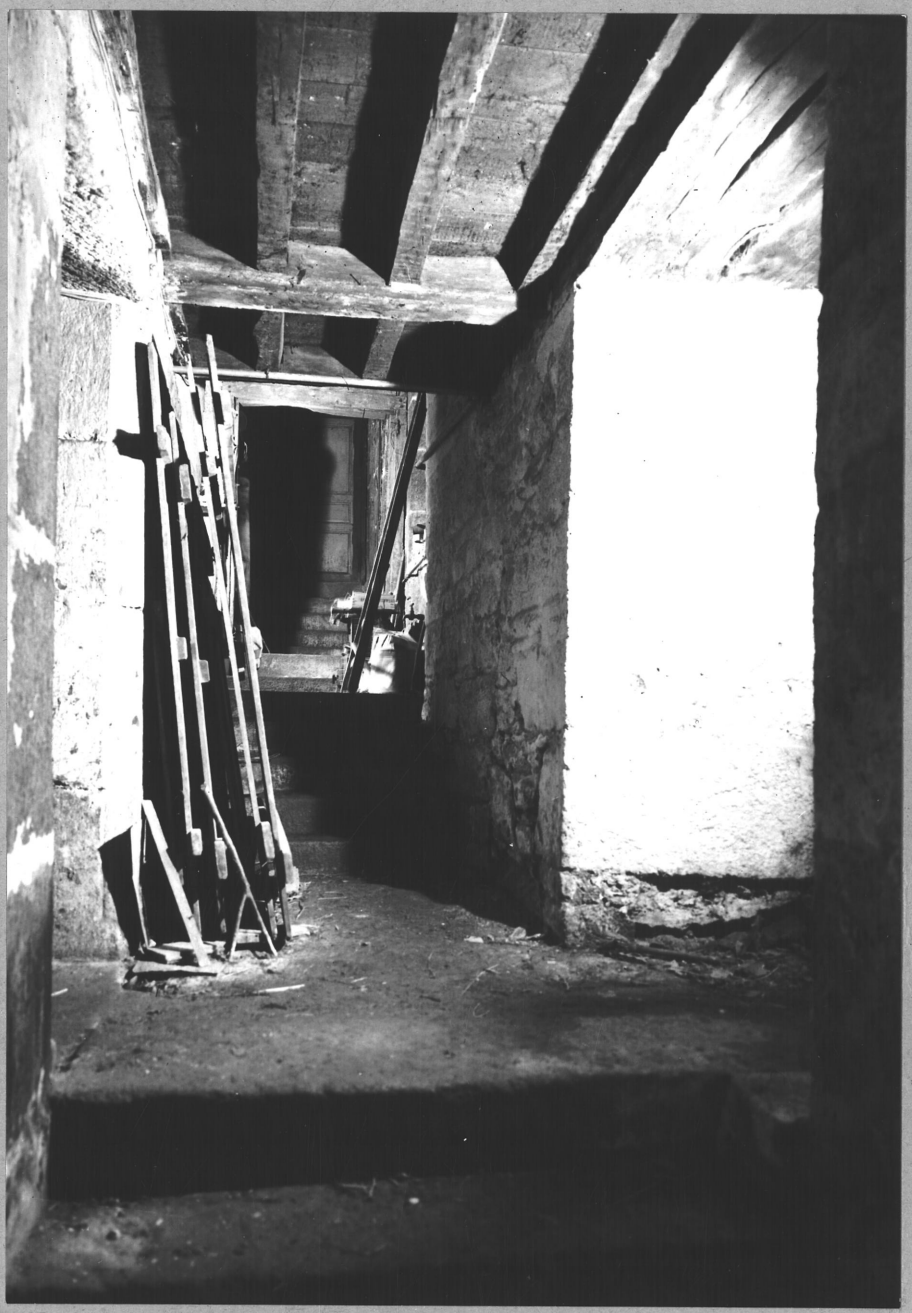

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Cuisine en sous-sol
à l'extrémité Sud - mur Sud

Cliché DAGORN

68.22.623 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Cuisine en sous-sol
à l'extrémité Sud
Angle Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.624 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Cave - vue du revers de
la volée Sud et de la porte
du vestibule

Cliché DAGORN

68.22.62I V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Cellier - vue générale

Cliché DAGORN

68.22.622 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Pièce Nord du corps principal
Mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.55I V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Pièce Nord du corps principal
Mur Sud

Cliché DAGORN

68.22.550 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée de l'aile Nord
Mur Est de la cuisine

Cliché DAGORN

68.22.554 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée de l'aile Nord
Mur Est de la cuisine
détail : corbeau sculpté

Cliché DAGORN

68.22.555 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Aile Sud : rez-de-chaussée
vue générale

Cliché DAGORN

68.22.533 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Aile Sud - rez-de-chaussée
Cheminée du mur Sud

Cliché DAGORN

68.22.556 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Pièce Sud du corps principal
Angle Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.564 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Pièce Sud du corps principal
Mur Est

Cliché DAGORN

68.22.563 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage - partie Nord
du corps central
Mur Sud - vestibule

Cliché DAGORN

68.22.648 V

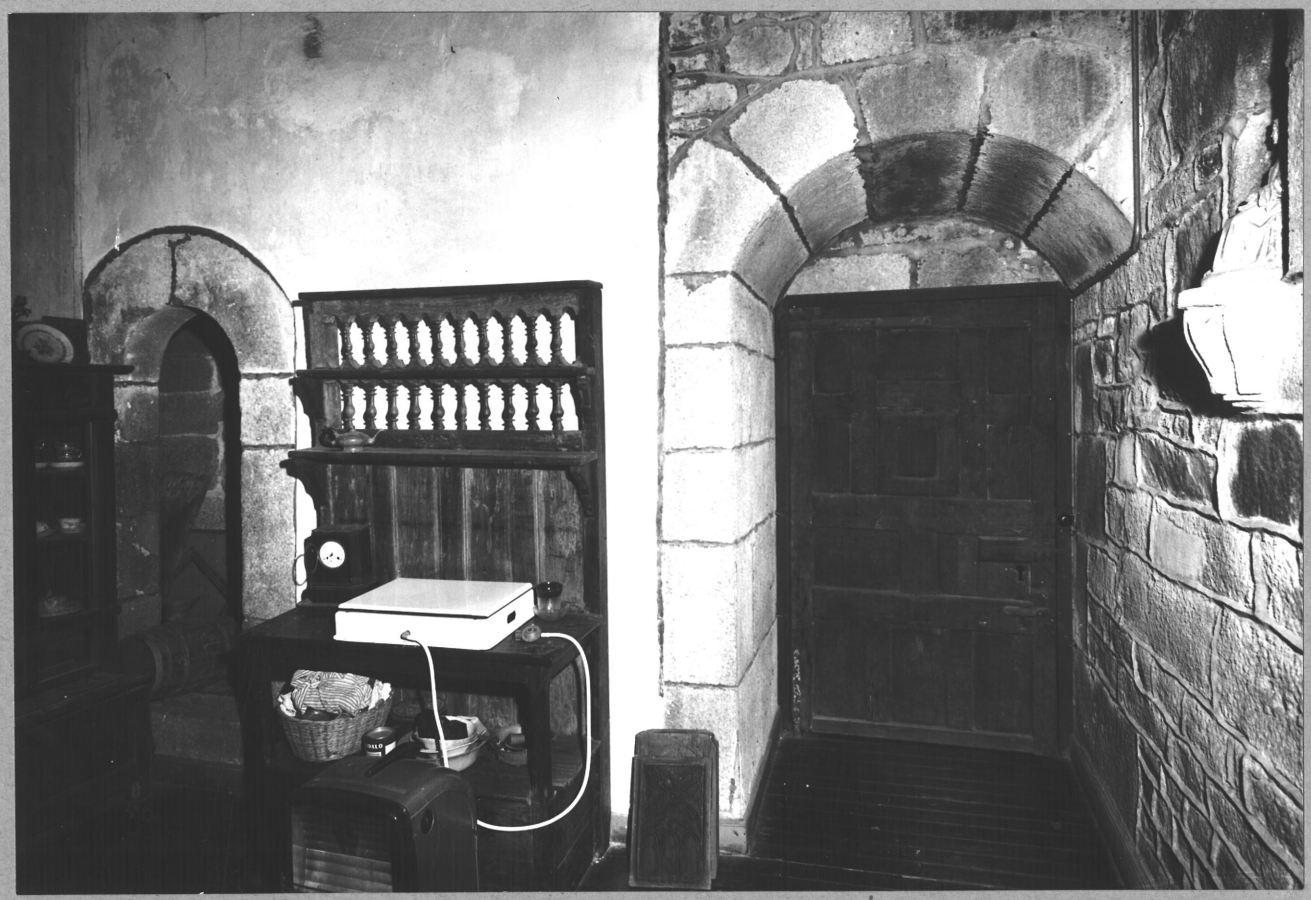

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Aile Nord
Premier étage : vue générale
Angle Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.646 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Aile Nord - premier étage
Détail de la petite ouverture à gauche de la fenêtre du mur Nord

Cliche DAGORN

68.22.647 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Petite pièce en encorbellement au Nord-Est : vue générale

Cliché DAGORN

68.22.644 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage
Vestibule côté Sud
Vue du mur Sud

Cliché DAGORN

68.22.640 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage
Partie Sud du corps central
Latrines

Cliché DAGORN

68.22.64I V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Vestibule Ouest en avant
de l'escalier - Vue Nord-Sud

Cliché DAGORN

68.22.548 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue axiale du couloir
du rez-de-chaussée prise
de la porte de l'aile Sud

Cliché DAGORN

68.22.532 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Corps principal : rez-de-chaussée
Cage d'escalier et mur Ouest du vestibule

Cliché DAGORN

68.22.557 V

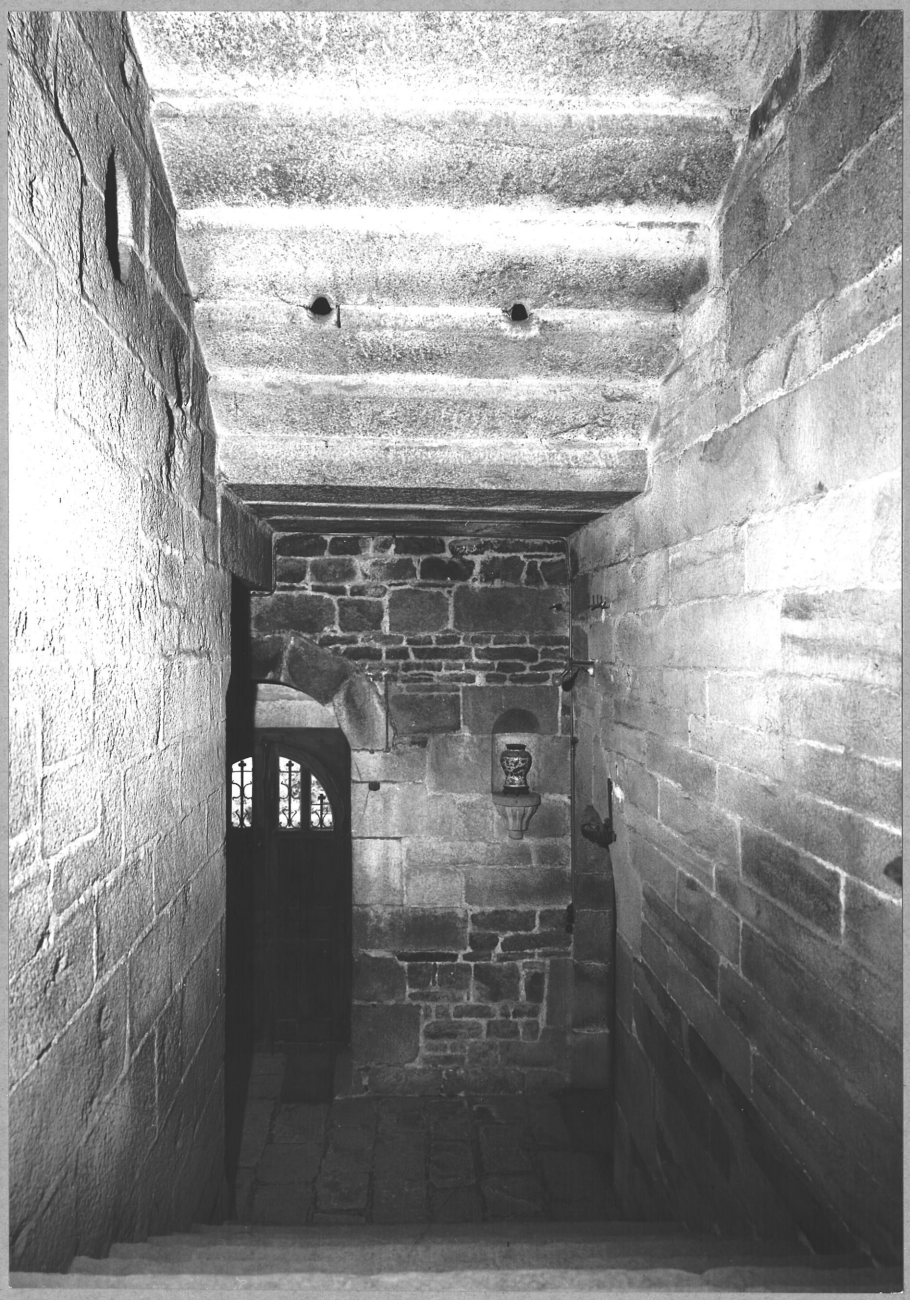

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Corps principl : rez-de-chaussée
Ier palier de la cage d'escalier
Angle Sud-Est

Cliché DAGORN

68.22.558 V

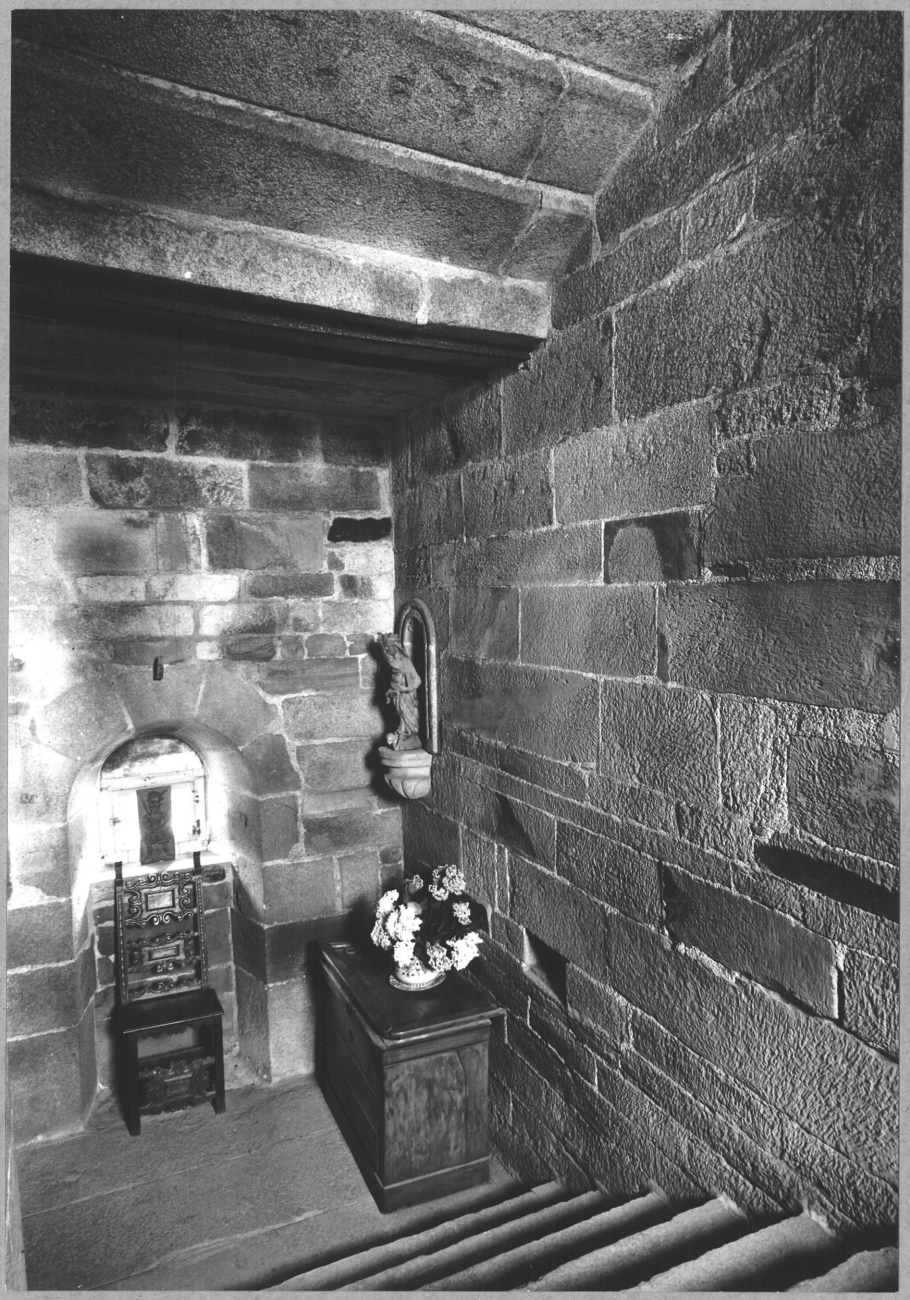

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Escalier : rez-de-chaussée
volée Sud et mur Est

Cliché DAGORN

68.22.53I V

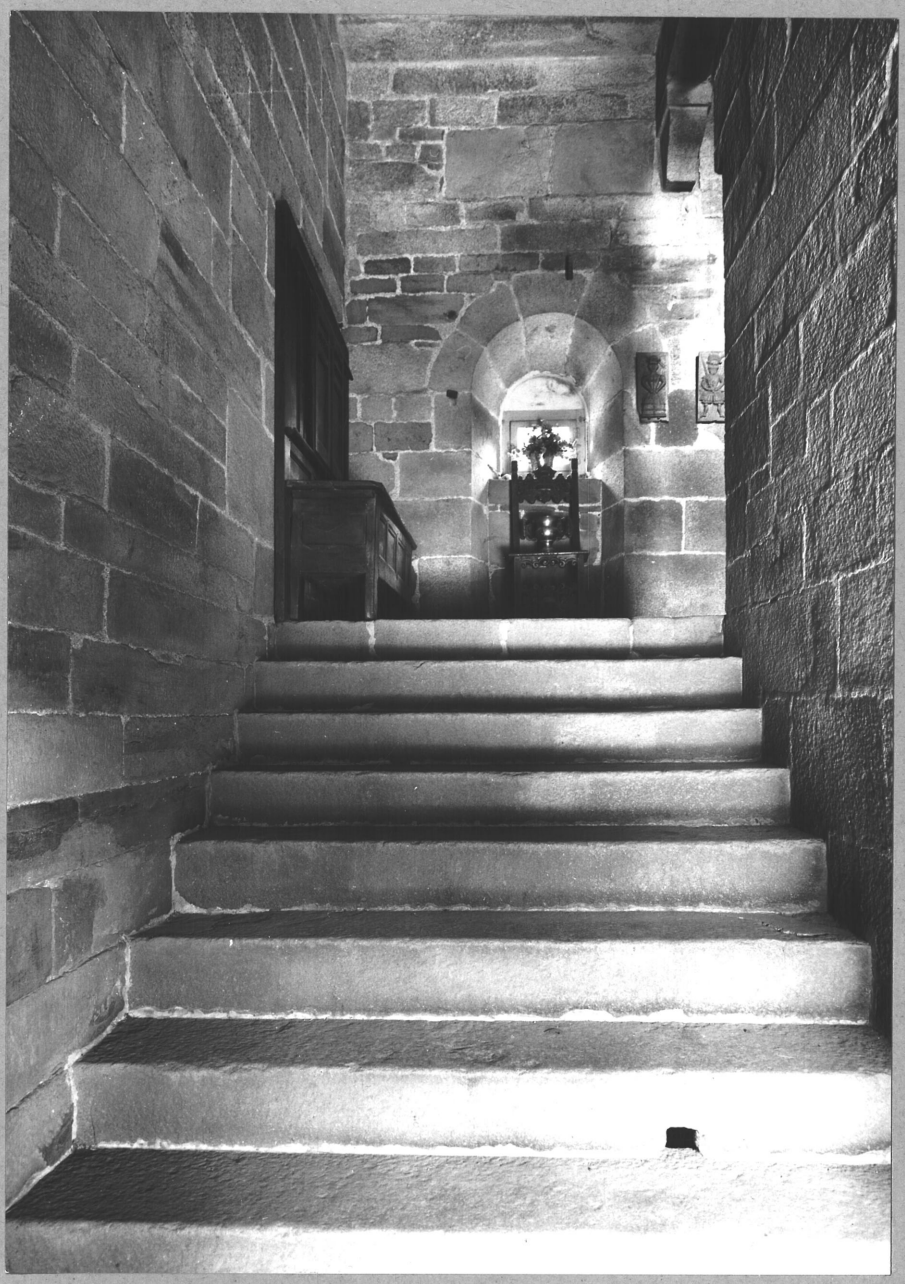

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée du corps principal
Mur Est de la cage d'escalier
~~premier palier~~ repos

Cliché DAGORN

68.22.534 V

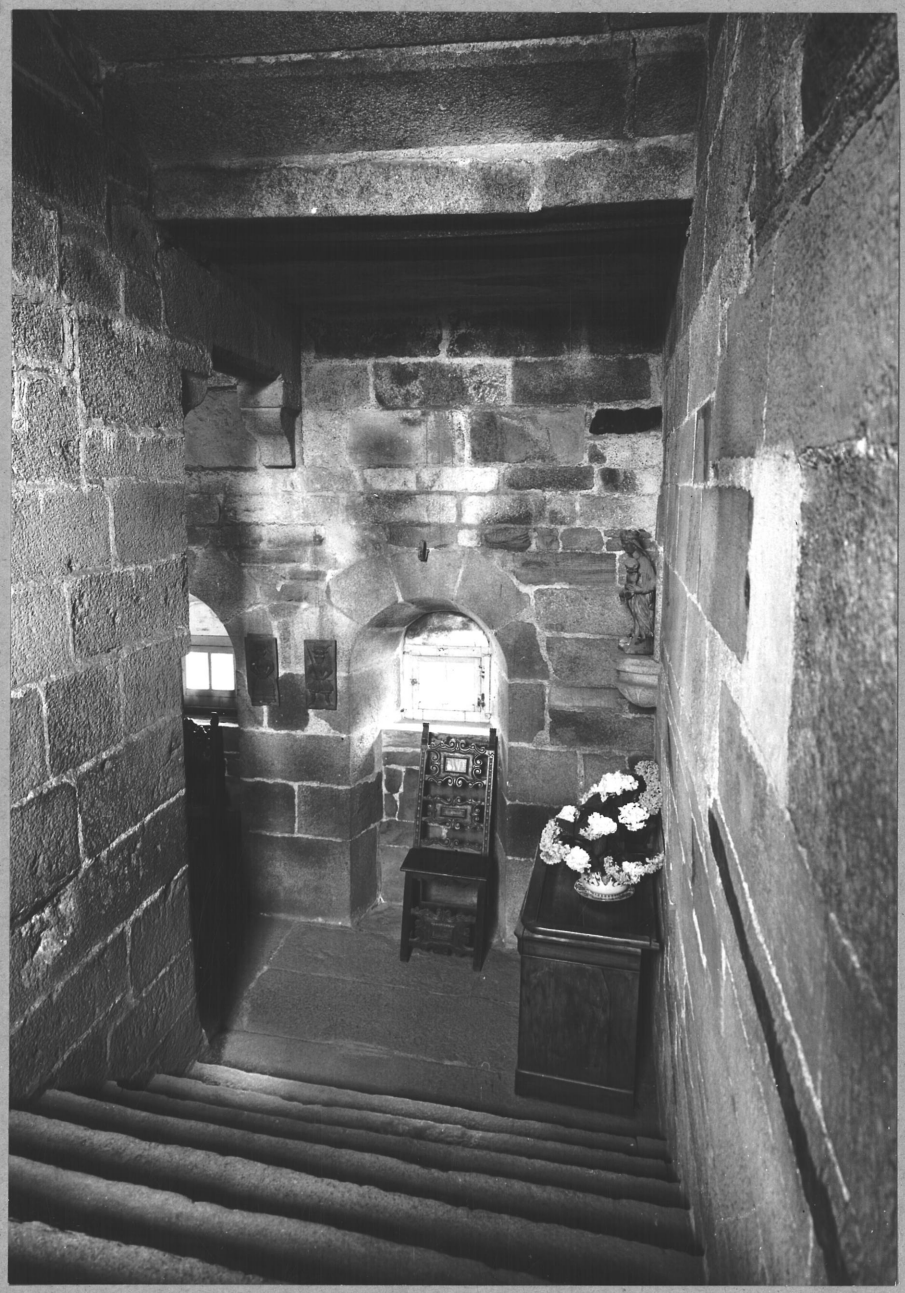

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage
Partie Sud du corps central
Mur Ouest
Fenêtre et niche

Cliché DAGORN

68.22.642 V

MBOR 2200 543
prendre les dimensions par rapport au plan-

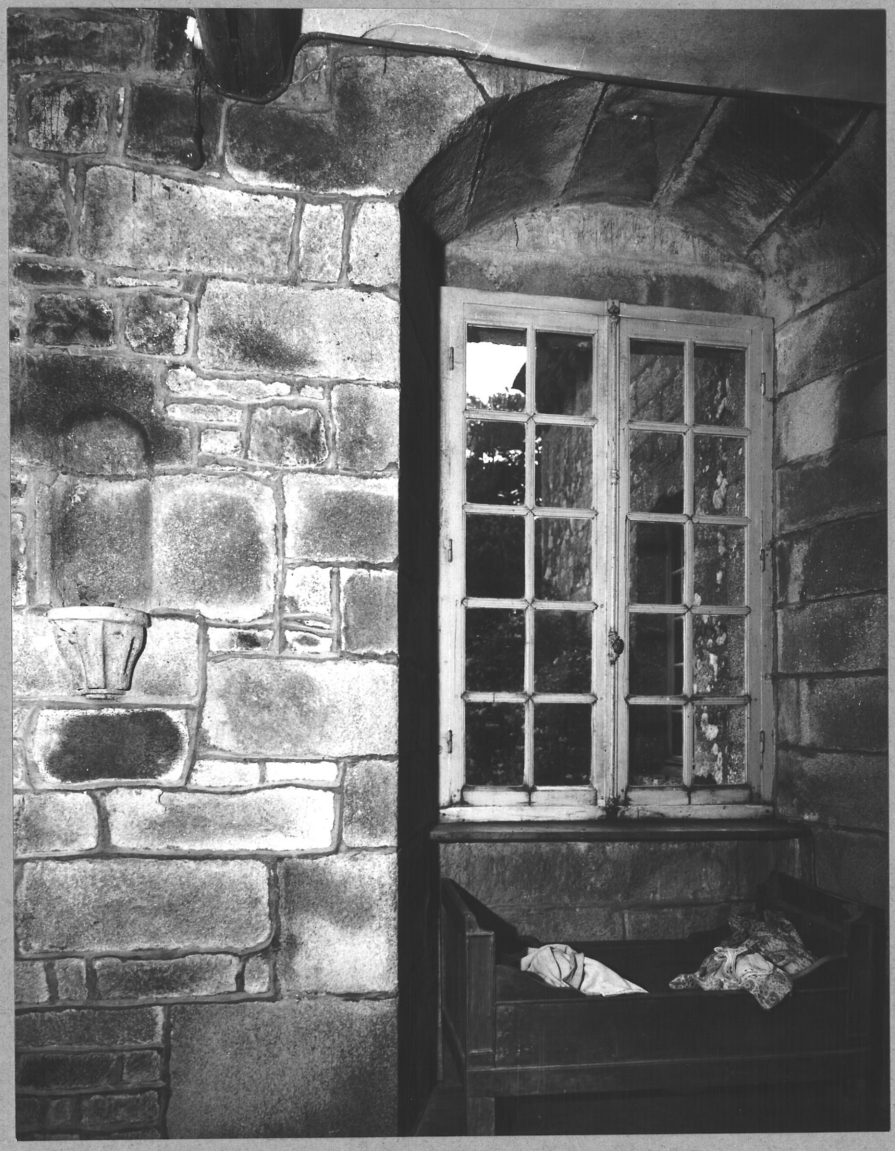

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Palier du Ier étage de
l'escalier du corps principal

Cliché DAGORN

68.22.56I V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROZVILLIOU

Cage d'escalier
Paliers des Ier et 2ème étages

Cliché DAGORN

68.22.562 V

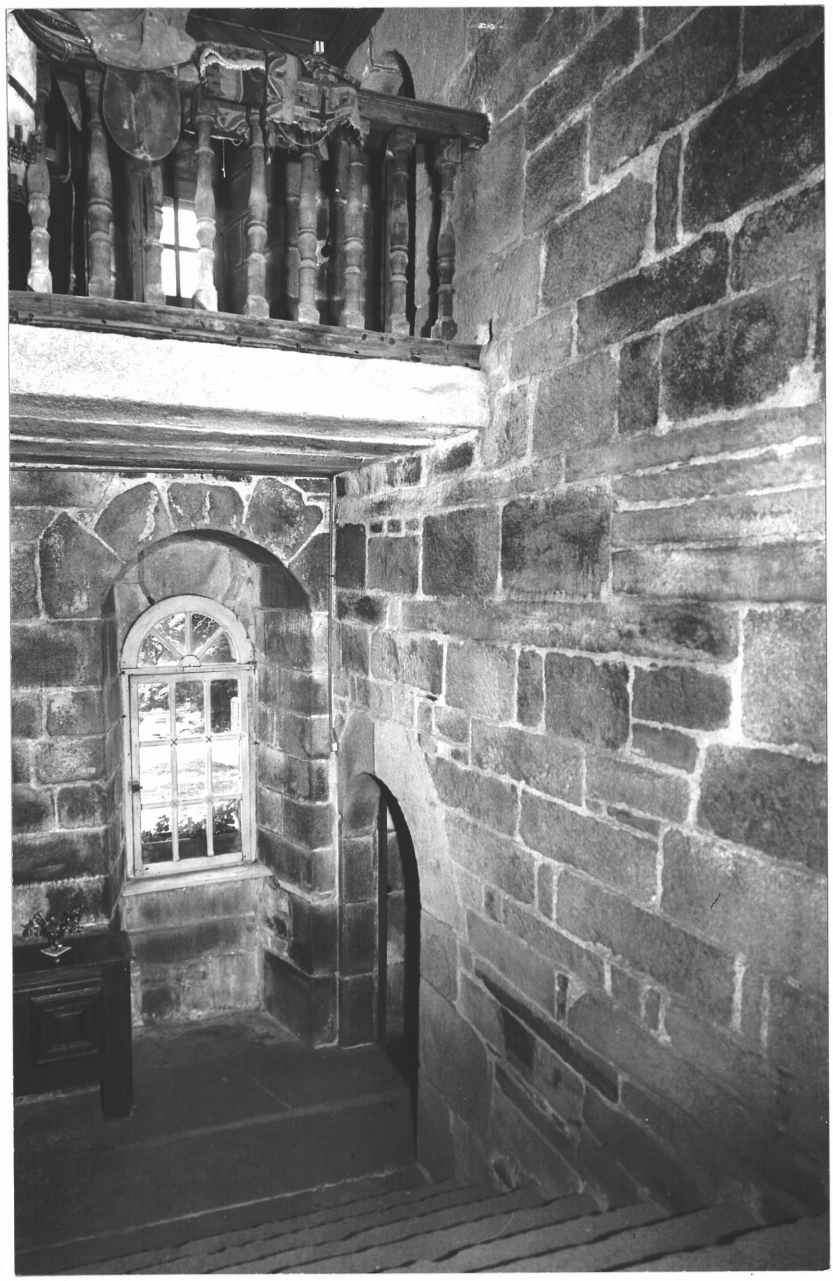

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Corps principal : Ier étage
Angle Nord-Est du palier intermédiaire de l'escalier axial

Cliché DAGORN

68.22.536 V

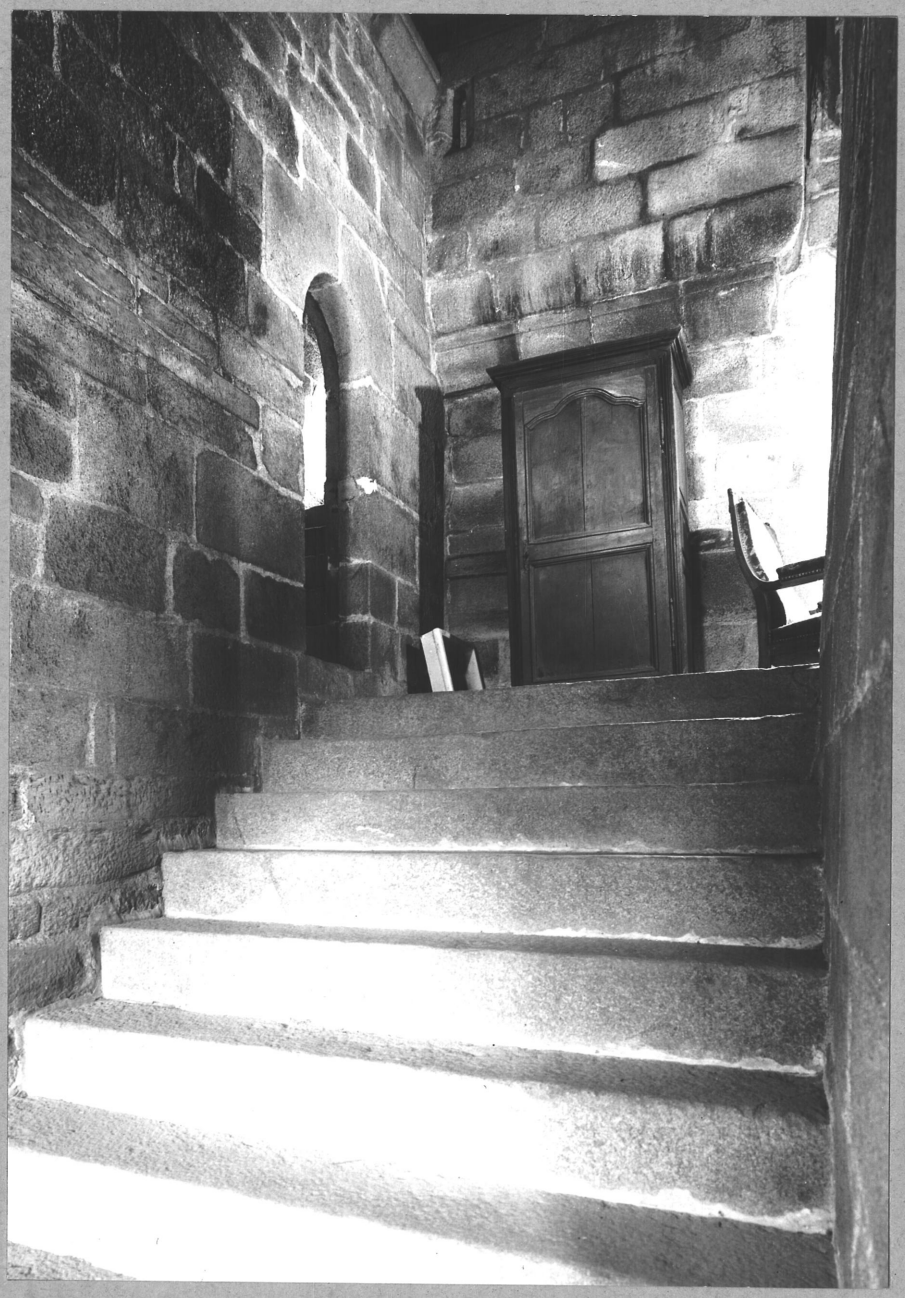

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue du ~~palier intermédiaire~~ repos
du second étage de la cage
de l'escalier - mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.560 V

NBOR 2200542

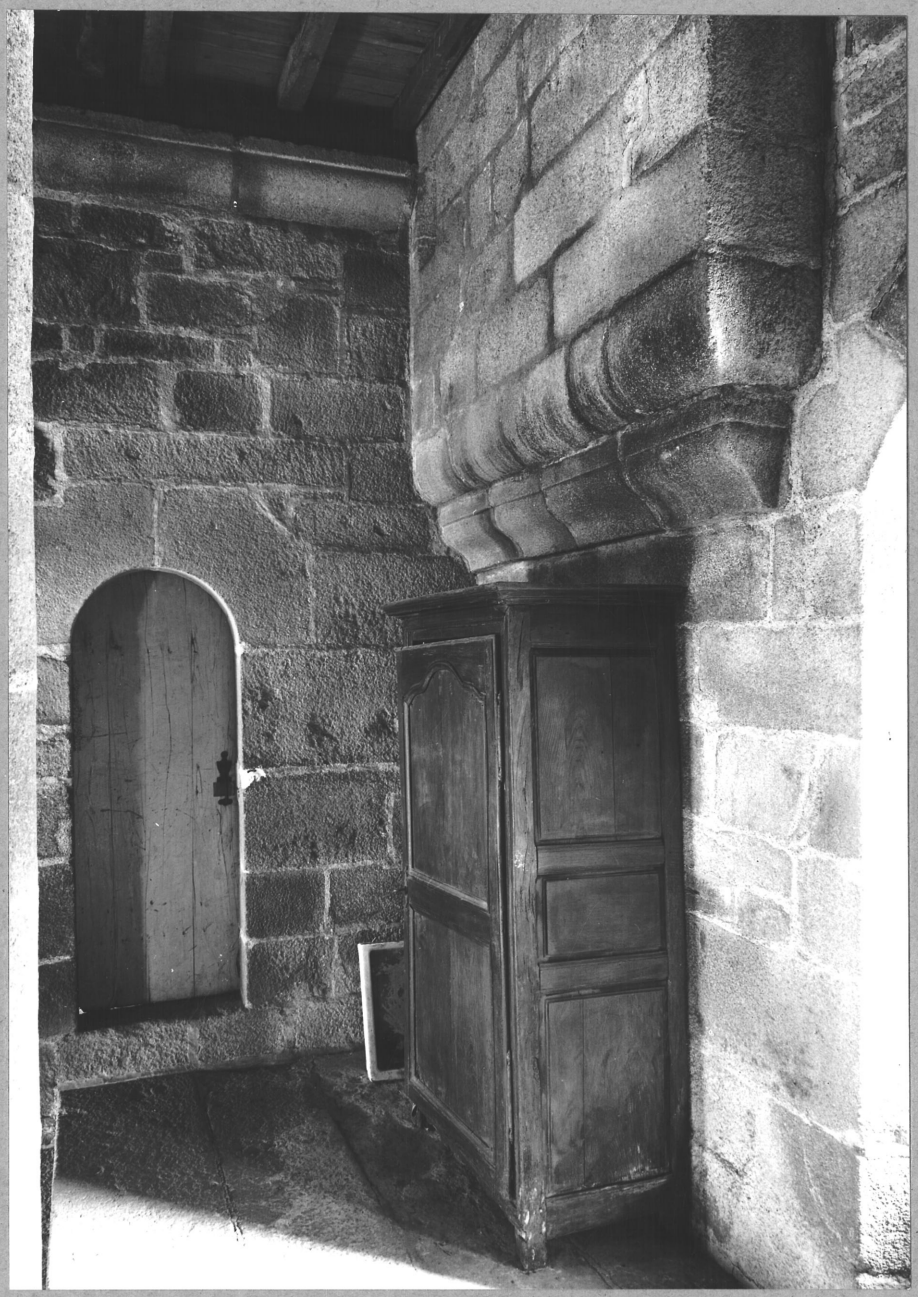

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue du palier intermédiaire du second étage de la cage d'escalier : mur Est

Cliché DAGORN

68.22.535 V

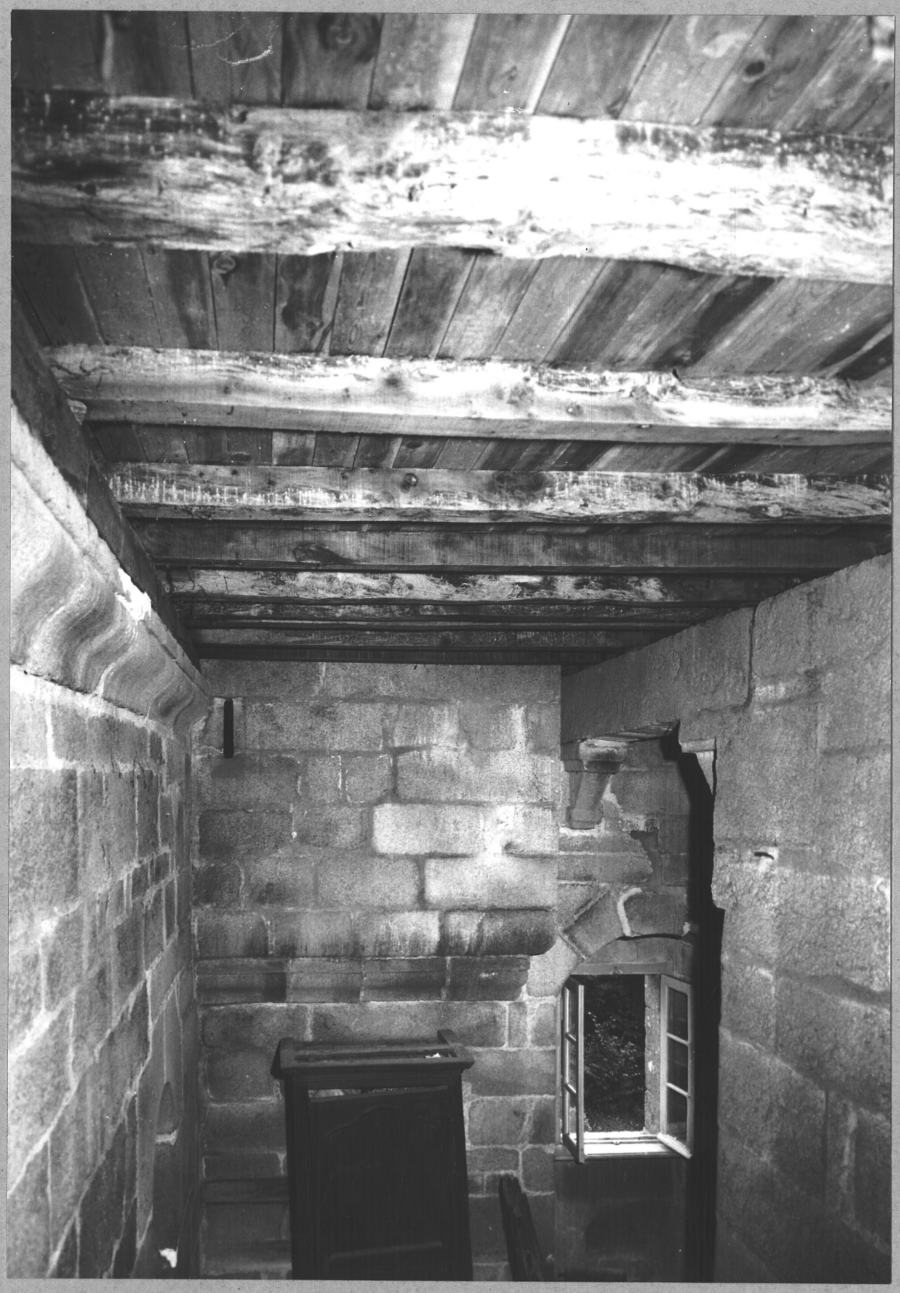

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue du palier du second étage de la cage d'escalier

Cliché DAGORN

68.22.559 V

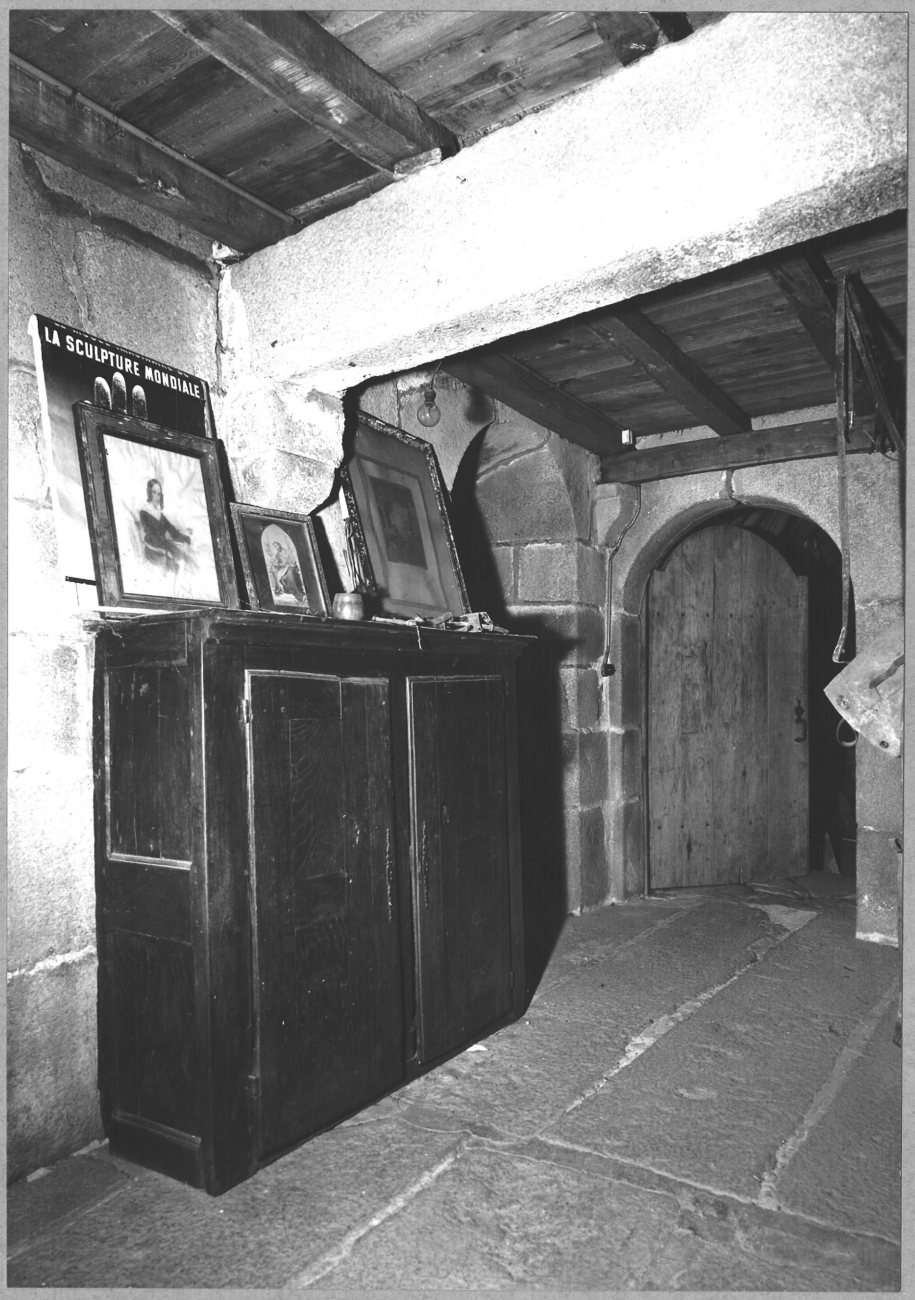

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue du palier, vers le Sud

Cliché DAGORN

68.22.654 V

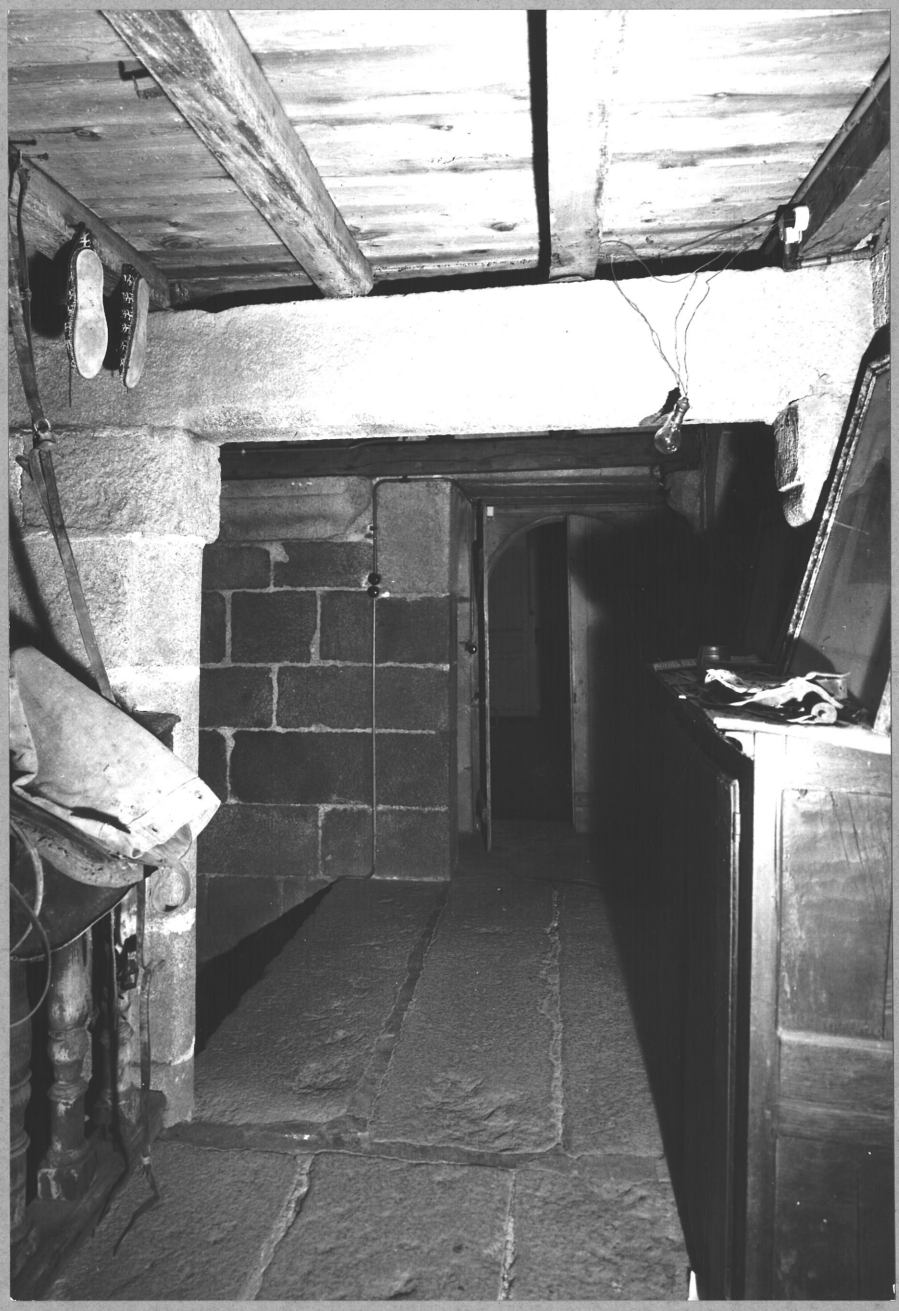

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Cave - sous l'escalier -
Vue du revers des marches

Cliché DAGORN

68.22.620 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue générale de
l'escalier secondaire

Cliché DAGORN

68.22.650 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Vue des marches de départ
de l'escalier secondaire

Cliché DAGORN

68.22.649 V



22 DUAULT ROSVILIOU

DEMEURE 35.01

CHEMINEE 39.06

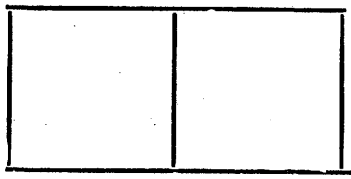

LOCALISATION : château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : rez-de-chaussée, salon, mur Sud.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le octobre 1970

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Cf : photo n° 37

DESCRIPTION

Cheminée adossée.

Tablette plate à bord mouluré.

Manteau sculpté en bas-relief : des guirlandes de feuilles imbriquées les unes dans les autres partent d'une coupe axiale; aux extrémités, fleur épanouie , genre marguerite.

Jambages sculptés dans la partie supérieure d'un noeud d'où tombent des chutes de feuilles.

Rideau,

Rétrécissement, dalle de foyer : en marbre.

DIMENSIONS

H. II4 centimètres,
L. I62 centimètres.

MATERIAU

Marbre.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée
Pièce Nord du corps principal
Cheminée du mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.549 V



22 DUAULT

ROSVILIOU
DEMEURE
CHEMINEE

35.0I
39.06

LOCALISATION : Château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : rez-de-chaussée. Mur Ouest de la cuisine - Aile Nord -

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le 1970

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

Cf. Photo 35

DESCRIPTION

Cheminée affleurée à manteau plat monolithe, sur des consoles en talon.

Jambages plats présentant la saillie dans la partie supérieure d'un corbeau en 1/4 de rond.

Au-dessus du manteau, corniche en doucine.

Au Nord de la cheminée, niche rectangulaire.

MATERIAUX

Granit.

DIMENSIONS

H. 160 centimètres,
L. 210 centimètres.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée de l'aile Nord
Mur Nord de la cuisine

Cliché DAGORN

placard mural

68.22.553 V



22 DUAULT ROSVILIOU

DEMEURE 35.01

CHEMINEE 39.06

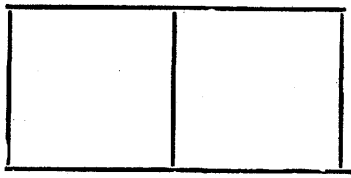

LOCALISATION : château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : rez-de-chaussée, pièce Nord du corps principal

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le .....1970.....

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

Cf. photo 30

SITUATION

Rez-de-chaussée, pièce Nord du corps principal.

MATERIAUX

Granit.

DIMENSIONS

H. totale : 340 centimètres,
L. " : 315 " ,
Pr. : 112 " ,
H. du linteau : 173 centimètres.

DESCRIPTION

Cheminée affleurée à manteau monolithe; hotte oblique à crossette séparée du manteau par une corniche moulurée d'une gorge et d'un quart de rond. Les jambages se prolongent jusqu'au plafond; ils sont moulurés d'une gorge verticale médiane et couronnés par la corniche de la hotte, moulurée d'un tore, d'un bandeau lisse et d'une doucine; la base des jambages est chanfreinée.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Rez-de-chaussée de l'aile Nord
Cheminée de la cuisine - Mur Ouest

Cliché DAGORN

68.22.552 V



22 DUAULT ROSVILIOU

DEMEURE 35.01

CHEMINEE 39.06

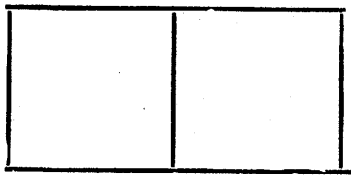

LOCALISATION : Château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage, pièce de l'aile Nord - Mur Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le octobre 1970

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

Cf photo 43

Description

Cheminée adossée à manteau plat monolithe séparé de la hotte oblique par une corniche en doucine.

Jambages gaînés.

Matériau : granit.

Dimensions :

- H. I48 centimètres,
- L. I60 centimètres.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage
Pièce de la partie Sud ~~Sud~~ Nord
du corps central
Cheminée

Cliché DAGORN

68.22.643 V



22 DUAULT ROSVILIOU DEMEURE 35.0I

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : étage. Pièce de la partie Nord du corps central. Mur Nord -

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le 10.9.1970

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

Cf. photo 4I

- SITUATION

Etage, pièce de la partie Nord du corps central; Mur Nord.

- MATERIAUX

Granit.

- DIMENSIONS

H. 28I centimètres,
L. I70 centimètres.

- DESCRIPTION

Cheminée affleurée, à manteau monolithe couronné par une corniche fortement saillante; hotte oblique à crossettes et corniche moulurée; jambages gaînés.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Premier étage
Pièce de l'aile Nord
Mur Ouest - Cheminée
Est

Cliché DAGORN

68.22.645 V



22 DUAULT ROSVILIOU

DEMEURE 35.0I

CHEMINEE 39.06

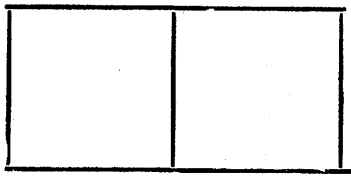

LOCALISATION : château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : comble Nord, mur Sud.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le ..... 1970 .....

Par ..... DUCOURET ..... Qualité ..... REDACTEUR .....

Cf. photo 48

DESCRIPTION

Cheminée affleurée, à manteau monolithe couronné par une corniche en doucine; hotte oblique à crossettes; jambages gaînés.

MATERIAU

Granit.

DIMENSIONS

H. 160 centimètres,
L. 125 centimètres.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Combles Nord du corps central : cheminée

Cliché DAGORN

68.22.565 V



22 DUAULT ROSVILIOU

DEMEURE 35.01

CHEMINEE 39.06

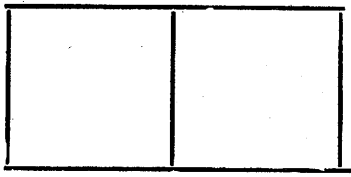

LOCALISATION : château de Rosviliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : pièce au-dessus de l'escalier principal

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le octobre 1970

Par DUCOURET Qualité REDACTEUR

SITUATION

Pièce au-dessus de l'escalier principal.

MATERIAUX

Granit

DIMENSIONS

H. II2 centimètres,
L. I65 centimètres.

DESCRIPTION

Cheminée affleurée, à manteau monolithe, surmonté d'une corniche moulurée d'un bandeau, d'une gorge et d'un quart de rond. Hotte oblique à crossettes. Jambages gaînés.

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Pièce au-dessus de
l'escalier principal :
Cheminée

Cliché DAGORN

68.22.652 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Pièce au-dessus de
l'escalier principal
Angle Sud-Est

Cliche DAGORN

68.22.653 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Pièce au-dessus de
l'escalier principal
angle Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.65I V

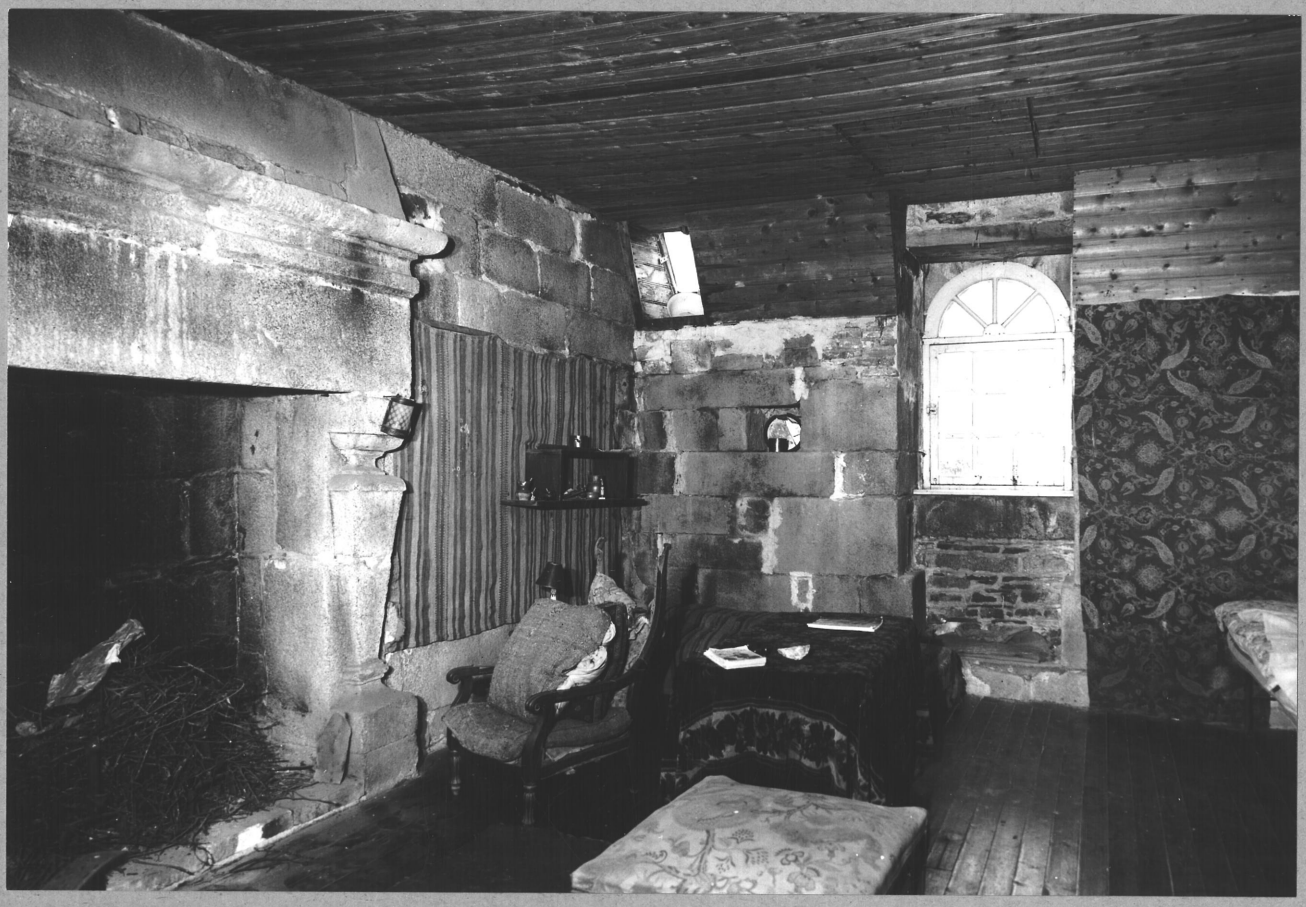

22 DUAULT ROSVILLIOU
DEMEURE 35.01

ARMOIRIES 92.07

LOCALISATION : château de Rosvilliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : armoiries sculptées en couronnement du dossier du fauteuil

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 9.2.1971

Par M.M. HUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Cf. photo 88

Blason sculpté en couronnement du dossier d'un fauteuil du salon Sud-Est du rez- de chaussée.

Le blason est formé de deux écus ovales tenus chacun par un lion et est timbré d'une couronne comtale et portant une devise.

Devise :

FEIZ HA BREIZ

Les écus sont réunis entre eux et à la couronne par une feuille d'acanthe découpée en volute :

A senestre, armes des DE KERGUIZIAU,
à dextre, armes des Le SELEUC

Lieu de provenance du fauteuil : cf Annexe II.

22 DUAULT Rosvilliou

DEMEURE 35.01

ARMOIRIES SCULPTEES 92.07

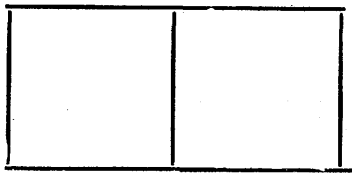

LOCALISATION : château de Rosvilliou

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : armoiries sur un porte-manteau du vestibule du salon Sud-Est du rez-de-chaussée.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 9.2.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Cf. photo 89

Blason sculpté.

Cette sculpture est actuellement fixée sur le porte-manteau du vestibule du salon Sud-Est du rez-de-chaussée. Elle est en bois sculpté et découpé.

Le blason est formé de deux écus accolés, avec devise , et encadrés d'une volute de feuillage.

Armoiries : cf. Annexe II.

Devise : REGNUM DEI ET JUSTITIAE

Datation : d'après l'alliance, vers 1871.

Lieu de provenance : cf. Annexe II (n° 5)

DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Salon Sud-Est du
rez-de-chaussée
Blason sur un fauteuil

Cliché DAGORN

68.22.540 V



DUAULT 22

CHATEAU DE ROSVILLIOU

Salon Sud-Est du
rez-de-chaussée
blason : porte manteau
du vestibule

Cliché DAGORN

68.22.54I V

